

L'ŒUVRE

DE

BLASSET

OU PLUTÔT

BLASSEL

CÉLÈBRE SCULPTEUR AMIÉNOIS

(1600 à 1659)

PAR A. DUBOIS

[illegible] D'AMIENS

[illegible] d'Abbeville

AMIENS

TYPOGRAPHIE DE CARON ET LAMBERT

PLACE DU GRAND-MARCHÉ

[illegible]



BLASSEL







NICOLAS BLASSEL

Sculpteur Amiénois

1600-1659

L'ŒUVRE

DE

BLASSET

OU PLUTÔT

BLASSEL

CÉLÈBRE SCULPTEUR AMIÉNOIS

(1600 à 1659)

PAR A. DUBOIS

CHEF DE BUREAU A LA MAIRIE D'AMIENS

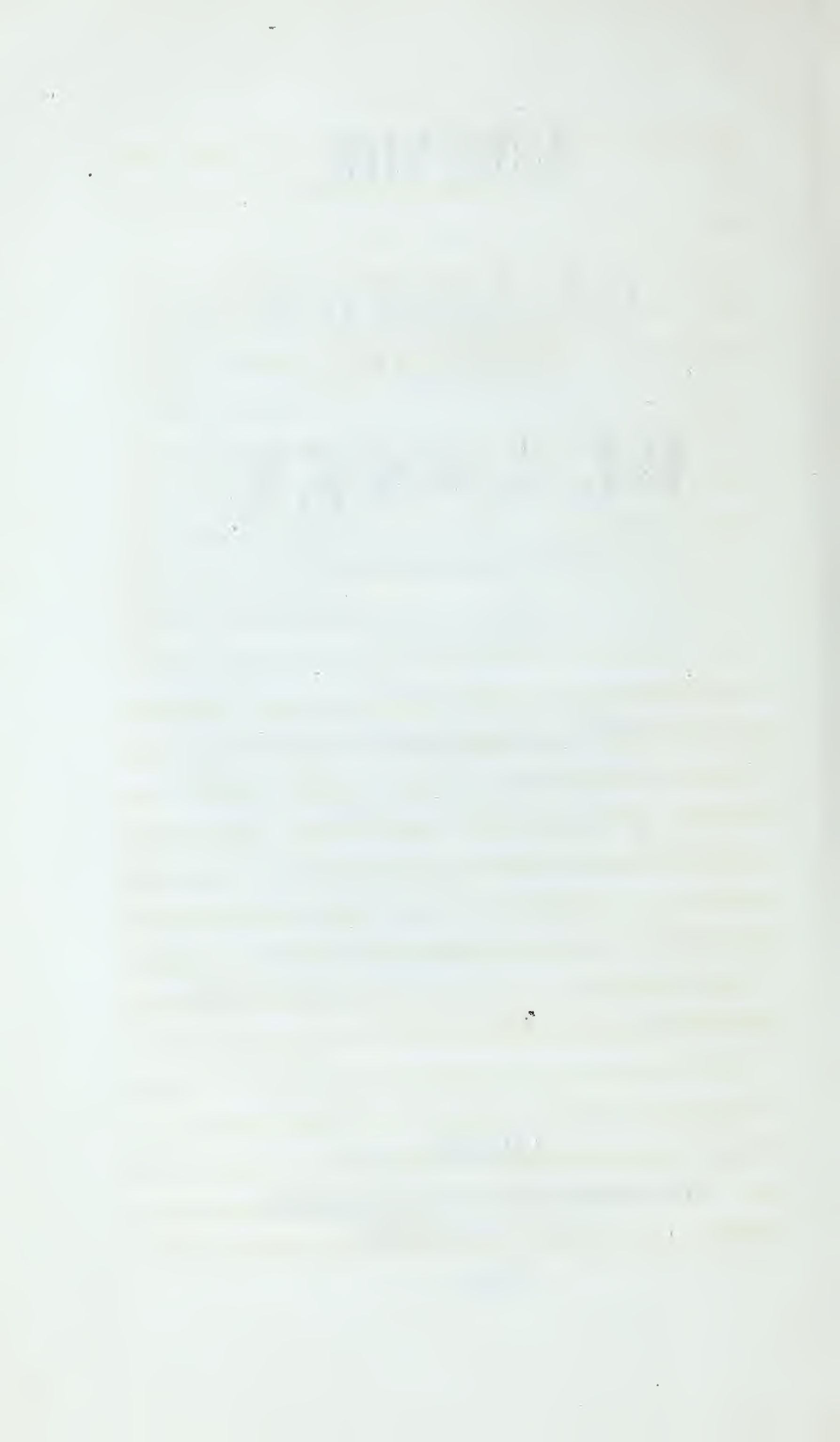
Membre de la Société d'Émulation d'Abbeville

AMIENS

TYPOGRAPHIE DE CARON ET LAMBERT

PLACE DU GRAND-MARCHÉ

1862



PRÉFACE.

Je parcourais, il y a deux ans, un ouvrage intitulé *les Hommes illustres de l'arrondissement d'Abbeville* et je me plaisais à reconnaître que cette contrée fourmille en célébrités de toutes sortes, quand tout à coup je rencontrais le nom de Blasset classé parmi les personnages célèbres nés à Abbeville. Je me promis alors de faire tout ce qu'il était possible pour rendre à la ville d'Amiens la seule célébrité en son genre qui lui appartenait et dont elle devait être fière.

Une considération plus élevée me fit mettre à l'œuvre, je me livrais à cette réflexion, que les travaux de Blasset, son nom même, ne sont connus que dans la seule ville d'Amiens et ses environs, son nom n'ayant été inscrit que dans la biographie de la Somme, l'éclat

de son talent n'ayant jamais reflété au milieu du monde artistique dont s'honore la France.

C'était donc remplir un devoir de bon citoyen que de tirer de l'oubli un homme qui, par son génie a su se placer au premier rang à l'époque où il vivait, de mettre en relief l'unique sculpteur d'un mérite transcendant qu'Amiens ait possédé.

Il n'est peut être pas inutile ici, afin de faire bien comprendre ma pensée, de rappeler les noms de sculpteurs que j'ai trouvés dans les deux siècles qui ont précédé Blasset et de citer au fur et à mesure les œuvres sorties de leurs mains.

Sans avoir en aucune manière la prétention de faire croire que les magnifiques morceaux de sculpture que l'on rencontre dans notre cathédrale ne soient pas l'œuvre de sculpteur vivant à Amiens, qu'il me soit permis de douter qu'ils sont l'œuvre de sculpteurs amiénois. Si cela était cependant, aucune de ces œuvres, même celles exécutées pendant l'époque de la renaissance, ne montre le savoir que l'on rencontre dans celles de Blasset.

Voici les noms des sculpteurs qui ont vécu à Amiens pendant les XVe et XVIe siècles.

1389. Me Jehan de la Chapelle est chargé de sculpter deux statues et deux tableaux de marbre noir à la porte de Montre-Écu, moyennant 48 sols.

1406. Me Hue Poullette exécute, moyennant 32 sols,

une image de saint Nicolas, de trois pieds de long, pour mettre dans une fenêtre haute de la tour Saint-Nicolas, du quai.

1419. Bauduin Laissequoy répare la statue de saint Pierre, qui se trouvait à la porte de Beauvais; moyennant 12 sols il lui refait une tête, une main, une clef et un livre.

Me Jehan Marymyon sculpte, au mois de juillet 1440, une tête à l'image de la Madeleine, en l'église Saint-Ladre, moyennant 2 sols.

La ville paie 24 sols à Miquelon Luittefort, peintre et tailleur d'images, suivant mandement du 6 mars 1446 : « pour son salaire, painne et desserte d'avoir » taillie et faict en et sus ung croisillon de pierre de » Croissy le pourtraicture et remenbrance de Nostre » Dame | a l'autre lez tenant son enfant | lequel croi- » seillon on asseit sur et au bout de le flesque ou » coulombe de piet droit estant et posée sur le cauchie » en terre au milieu de le rue qui maine des frères » prescheurs Jacobins à Saint Denis et a le porte de » Paris à laquelle croix le procession de Nostre Dame » d'Amiens et les habitants dicelle ville viennent chacun » an le jour de Paques flouries pour ce par marche et » accord. »

Sous cette croix, œuvre de Mahieu Regnault, maçon, et sur sa base carrée, se trouvaient les armes du roi, celles du dauphin et celles de la ville d'Amiens.

Une custode et son pinacle, auxquels sont mis Notre-Seigneur et la Madeleine, sont établis en 1455, dans l'église de Saint-Ladre, par Hacquinet Lamys, tailleur d'images, moyennant 9 livres.

Comme je le fais ressortir, l'art de la sculpture n'est point fort avancé à Amiens, car, en 1464, un Flamand du nom de Jacques Hac, exécute une statue en pierre de saint Michel pour placer sur la porte de ce nom.

La grande statue de saint Louis qui se trouvait au boulevard de la porte Montre-Écu fut sculptée moyennant 7 livres en 1475, par Bernard Marchant.

1483 nous montre Simonet Lœureux, tailleur d'images, chargé moyennant 12 sols, de tailler de son bois une fleur de lys double qui devra servir de modèle pour en couler de semblables en plomb, afin d'en orner le comble du puits de la Belle croix.

Une statue de saint Pierre, pour mettre à la porte de Beauvais, est exécutée par le même, en 1484, pour 4 livres.

En 1495, Jehan Warin, dit Jehan Ha, est désigné spécialement, comme demeurant à Amiens, dans le registre aux comptes de cette année, il exécute l'image de saint Michel pour placer au pont qui, à partir de cette époque, a toujours porté le nom de saint Michel. Cette représentation du saint Archange se trouvait mise dans un tabernacle, un ange était placé à l'entrepied ou à la console qui soutenait le saint. Pour tous ces travaux,

ainsi que pour un écusson et un grand écu qu'il sculpta à la tourelle du côté de la rivière de Somme, 21 sols lui furent comptés.

Pour 40 sols, le même sculpteur exécute, en 1497, en pierre de Faloise, l'écu timbre, deux anges, deux licornes, deux écus de la ville et la clef du tabernacle de la porte de Beauvais.

Deux écussons représentant les armes de la ville, sont faits par lui, en 1498, au mur de clôture du Four-des-Champs, pour 16 sols.

En 1513, une tour neuve est construite sur le pont du Cange, Antoine Ancquier y sculpte, moyennant 30 sols, les armes de la ville tenues par une licorne.

Les formes de la cathédrale sont achevées à la saint Jean-Baptiste, 1522, sous la conduite de Pierre Vuaille, chanoine, moyennant 11230 livres; le côté droit par Alexandre Huet, et le gauche par Arnoult Boutin, tous deux menuisiers, le sculpteur est Antoine Avernier.

Les sellettes au nombre de soixante-douze ont coûté 32 sols pièce.

Le même Ancquier ci-dessus livre une image de la vierge, qui est placée, en 1525, sur la porte du Pilori, ce travail lui est payé 60 sols.

En 1528, après la construction d'un ouvrage avancé, que l'on appelait le *boulevert de Montrescu*, Jehan Hacq exécute, moyennant 25 livres, l'écu de France et les deux salamandres mis au coin de cet ouvrage.

Je crois devoir, à titre de renseignement, produire ici le texte même des dépenses faites pour la sculpture, lors de la construction, en 1534, de la porte de Montre-Écu, dont on voit encore de si riches débris dans la citadelle d'Amiens.

« A maistre Laurens Journot, pour avoir par luy
» fait le nombre de 87 tant salamandres, fleurs de lys
» comme fiouronnies (fleurons), 115 livres 19 sols 10
» deniers. »

« Au mesme, escarry, fait les joints, taille et enri-
» chy de menuiserie de cordelières, branches et feuil-
» lages, dou channes doubles de coste et d'autre, et
» de candellabres denffans et bastons dedans les dits
» candelabres et cordelières, le nombre et quantité de
» 48 assiettes de pilliers de pierre de Falloize, conte-
» nant chacune assiette de hault un pied et demy
» comprins les mortiers et trois pieds demy de long, au
» pied de Roy, au prix de 4 livres chacun, neuf vingt
» onze livres. »

« Item, a fait à la vaulsure du dit bolvert ung grant
» cul de lampe de pierre de Faloize, auquel est entaille
» un angle (ange) portant les armoiries de la ville, et
» une salamandre portant les armoiries du Roy, la dite
» pierre contenant 4 pieds de long 2 pieds de large,
» 8 livres. »

Un sculpteur plus fin dans le métier, est ensuite appelé; son salaire lui est payé à la journée : « A Fremin

» Gosselin pour trois jours, lui troisième, qu'il a taillé
» le Triumphe de Ercules au dit bolvert, à 9 sols le
» jour, 27 sols. Les cinq autres jours qui lui ont suffi
» pour terminer son ouvrage lui ont été payés à 8 sols. »

Le même exécute, en 1535, pour la croix des Jacobins, un crucifix et une statue de Notre-Dame de Pitié, moyennant 60 sols.

Philippe Froissart reçoit 16 livres, en 1541, pour avoir taillé deux salamandres, six F couronnées, six fleurs de lys, aussi couronnées, et un écu aux armes de la ville, à la porte de la Hotoie.

La famille Ha ou Hac est bien une famille qui s'est établie à Amiens, et qui a dû donner à cette ville une génération de sculpteurs, car, en 1544, Meurisse Ha, descendant du premier, cité quatre-vingts ans auparavant comme étant de Flandre, exécute pour 12 sols, les armoiries de la ville sur la grosse tour de la Haye, et de plus deux salamandres et les armes du Roy, moyennant 48 sols.

François Ier, le père des lettres et des arts, a donné l'impulsion, il est au déclin de son règne, le goût du beau et du bien est parvenu jusques dans les provinces, tous les travaux de sculpture qui viennent d'être cités ne sont pour la plupart que des œuvres à confier à des appareilleurs de notre époque, le moindre maçon parviendrait à les produire, l'art prend racine. Guerard de Franssures sculpte, en 1545, de concert avec Firmin

Cadot, deux prophètes pour la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Quatre ans plus tard, le 14 juin 1549, l'échevinage lui accorde l'autorisation d'exécuter, pour François Louvel, sieur de Glisy, l'histoire de la Samaritaine, dans le nouveau cloître Saint-Denis.

L'essor était donné ; quelques années de paix eussent fait un bien immense aux beaux-arts à Amiens, qui est placé à peu de distance de la capitale du royaume, et où le goût est inné. Mais il était donné à notre grand sculpteur, à Blasset, d'apporter avec lui cette rénovation. La Ligue vint mettre une entrave; de 1549 à 1578, un seul ouvrage a été trouvé dans le registre aux comptes de la ville, à la dernière date, Jehan Daroul, tailleur d'images, est payé d'un écu 10 sols pour un *Ecce homo* que l'on a placé sur le buffet de la chambre du Conseil de l'Hôtel-de-Ville.

Suivant acte du 15 mai 1584 : Hubert Bullan, maître maçon, demeurant à Amiens, paroisse Saint-Martin-au-Bourg, se charge de faire construire, tailler et asseoir bien et suffisamment, suivant l'art de maçonnerie, et selon qu'il sera requis du dit art, l'histoire des saints Fuscien, Gentien et Victorice, martyrs, ordonné par feu de bonne mémoire, révérend père en Dieu, Jacques Ledoux, à son trépas évêque d'Esbron, au dessus du portail du chœur de l'église d'Amiens, du côté de l'évêché et des petites orgues.

Le 17 mai de la même année, Thomas de Monchy, maître maçon, demeurant paroisse Saint-Sulpice, s'engage à exécuter en pierre de Faloise, une épitaphe représentant Notre-Dame de Pitié, autrement des Sept Douleurs, avec son fils sur son giron, accompagnée des figures en bosse de Mathieu Gueudon, bourgeois d'Amiens et de Jacqueline Dubois, sa femme, décédés, et de leurs enfants au nombre en tout de dix-sept, y compris les images de saint Mathieu et de saint Jacques; « le tout enrichi de cornettes et moullures et pyra- » mides, pour asseoir au cymetière Saint-Denis, au » cinquième arche en entrant à droite du coste du » préau du dit cymetière, moyennant 53 escus. »

Enfin, en 1595, Jehan de Fransures est chargé de sculpter en grand les armes du Roy au dessus du nouvel Hôtel-de-Ville.

Telle est la liste que j'ai pu réunir des sculpteurs qui se sont succédé à Amiens avant Blasset et la désignation des travaux qu'ils ont exécutés.

Ce serait par trop m'éloigner de mon sujet si je cherchais à rapporter par dates, les morceaux de sculpture qui nous restent de l'époque que je viens de parcourir ; je me contente seulement de renvoyer aux ouvrages publiés sur la localité, mes lecteurs pourront par eux-mêmes apprécier le plus ou moins de justesse de mes observations.

Une remarque très-importante et que je ne dois point

passer sous silence, est celle-ci : La confrérie de Notre-Dame du Puy qui devait nécessairement stimuler les artistes, puisque chaque année une œuvre nouvelle se produisait, n'a reçu que des tableaux en offrande, depuis sa fondation jusqu'en 1625, année de la maîtrise de Blasset. C'est lui, qui le premier, a fait revivre l'art de la sculpture en donnant une œuvre de sa composition, et son exemple a fait ressortir cet art entièrement tombé, ses nombreuses productions que l'on peut voir encore debout dans notre basilique attestent la véracité de ce que j'avance, à savoir que Blasset est le seul sculpteur d'un vrai mérite qu'Amiens ait possédé.

Un point sur lequel on n'avait pu être fixé jusqu'à présent, c'est la manière d'ortographier le nom de notre artiste. Dans tous les actes authentiques que j'ai été à même de voir il est écrit *Blassel*, et il a signé très-longtemps de cette manière; quoiqu'il ait eu l'apparence de signer Blasset plus tard et que son nom se trouve inscrit ainsi sur certaines de ses œuvres, la véritable, la seule manière de l'énoncer est *Blassel*, et fit-on quelques difficultés même, l'acte de baptême de ce grand artiste que j'ai découvert, fait foi dans cette circonstance et rétablit suffisamment son nom; une chose digne de remarque, c'est qu'il fit rédiger les actes de baptême de ses enfants avec le nom *Blassel.* On me permettra donc de ne plus l'appeler que Blassel à l'avenir.

Voici cet acte de baptême :

PAROISSE SAINT-LEU.

Mai 1600.

Le VIII[e] jour du dict mois, baptizé un fils nommé *Nicolas*, à Philippe Blassel ; les pareins et marinnes Adrien Voiturier, Pierre Salle et leurs femmes.

Par le rapprochement des fac-simile qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage j'avais pu supposer que notre artiste avait changé son L en T au moment de sa nomination de sculpteur du Roi, c'est-à-dire vers 1636; je me suis mis en rapport avec M. le Directeur des Archives Impériales, en le priant de vouloir bien prescrire certaines recherches qui me missent à même de confirmer mes suppositions, mais sa réponse du 26 juillet 1860 m'a fait connaître qu'il n'a rien trouvé ayant trait à cette nomination.

Les délibérations de l'échevinage et les registres aux comptes de la ville m'avaient déjà fourni un certain contingent de matériaux, mais leur produit était relativement trop faible pour entreprendre un travail sérieux ; j'allais frapper à la porte de MM. les Notaires qui m'ouvrirent gracieusement leurs minutiers, ce dont je les remercie publiquement et bien sincèrement. Je parcourus donc tous ces actes depuis l'époque la plus reculée jusqu'en 1659, date du décès de notre artiste, et c'est avec les résultats de ces longues et minutieuses recherches, que je vais essayer de faire connaître, autant que mes forces me le permettront, la nomenclature des

œuvres d'art exécutées par notre artiste. Je mettrai au jour ce que j'ai pu découvrir de sa vie privée. Je traiterai ensuite ses travaux que je diviserai en deux chapitres. Le premier renfermera les œuvres pour lesquelles j'ai trouvé des actes authentiques, ce chapitre aura deux sections ; les ouvrages que nous possédons encore, puis ceux que nous n'avons plus ou qui par leur nature n'ont pu parvenir jusqu'à nous. Dans le deuxième chapitre j'embrasserai les œuvres que nous possédons, et qui n'ont pu m'être indiquées par des actes, ou celles que la tradition nous a révélées et dans lesquelles on reconnaît le faire de ce maître. Dans un troisième chapitre je donnerai la nomenclature des travaux exécutés par ses parents.

J'aurai alors accompli la tâche que je me suis imposée ; heureux si je puis un moment captiver l'attention de mes lecteurs.

A. DUBOIS.

BLASSEL

CHAPITRE PREMIER.

SA VIE.

La prétention de l'auteur n'est point d'offrir une biographie savamment élucidée, ni de la faire passer comme des plus complètes, il fera seulement connaître ce que ses nombreuses recherches lui ont fait découvrir de la vie artistique de Blassel; quant à sa vie privée, les faibles pièces trouvées ne peuvent fournir que des indices, amener que des appréciations bonnes cependant à faire valoir.

La famille Blassel est, sans contredit, une des plus anciennes de la ville d'Amiens; dès 1394, on rencontre un Jehan Blassel possédant trois maisons paroisse Saint-

Leu. Cependant la véritable époque à partir de laquelle on peut établir une généalogie suivie, est la date de 1516 seulement.

A cette époque, Jehan Blassel et Jehanne Allart, sa femme, achètent une maison rue des Poirées. Peu de temps après cette acquisition, Jehan Blassel décède, et sa femme, mariée en deuxièmes noces avec Pierre Levasseur, donne le 24 mars 1517, à *Guillaume*, Jehenne, Regnault, Simon, Jacques et Marguerite Blassel, les trois premiers majeurs, la moitié de la maison de la rue des Poirées.

Cette maison se trouve vendue, le 13 avril 1562, par les enfants de Guillaume, nommés *Pasquier*, Jehan, Thoinette et Françoise, à Germain Vincheneux et Martine Blassel, sa femme, leur sœur.

Enfin elle passe, en 1577, par acquisition, dans les mains de *Pasquier*, père de *Philippe* Blassel et grand-père de notre sculpteur.

Né dans cette maison de la rue des Poirées, le 8 mai 1600, de *Philippe* et de Jeanne Leleu, *Nicolas Blassel* ne cessa d'habiter la paroisse Saint-Leu qu'à partir du 14 novembre 1605, époque où son père fit l'acquisition d'une maison, paroisse Saint-Martin-au-Bourg (rue de Beau-Puits), à Philippe de Morlancourt.

Rien ne transpire sur la manière dont a été élevé notre sculpteur; à l'âge de onze ans il perdit sa mère, qui par son testament du 20 juin 1611, chez Me de Myraulmont, notaire, donne à son mari l'usufruit de ses biens à la charge de nourrir et entretenir ses enfants,

de les élever suivant son état et de leur donner en mariage 300 livres à prendre sur ses biens.

Ebauché par son père, qui était aussi sculpteur, il a dû nécessairement se former à l'étude de la nature et prendre pour modèle les grands maîtres qui avaient vécu à l'époque de la renaissance. D'un autre côté, ses oncles exerçant le même métier, ont pu lui donner une large part de leur savoir, et l'intelligence remarquable dont il devait être doué a suffi, sans doute, pour développer en lui cet art appelé à l'élever au premier rang des maîtres de son époque.

Parvenu à l'âge de 24 ans, il s'unit avec Madeleine Tellier, veuve en premières noces de Jehan de Montigny et en secondes de Jehan Leclercq (1).

Ce mariage, tout de convenance, ne tint pas ce qu'il lui promettait, s'il y trouva l'aisance (car cette femme était fort riche) il ne put rencontrer aucune satisfaction d'intérieur. Que pouvait-il trouver dans le cœur refroidi d'une femme vieillie par deux mariages précédents, sinon égoïsme et sordidité. Rien ne se faisait que par la femme; les travaux que Blassel entreprenait devaient être soumis à l'agrément de sa moitié, qui jugeait elle-même s'il devait y avoir perte ou profit et qui agissait en dame et maîtresse dans ce ménage.

Malade dès le commencement de son mariage, Madeleine Tellier fit un testament, le 18 octobre 1624, chez Me Ricar, notaire. Elle laissa à son jeune mari la dispo-

---

(1) Voir leur contrat de mariage au n° 1er des notes justificatives.

sition de ses biens. Revenue à la santé, cependant, ce n'est que dans le courant du mois de septembre 1636, qu'elle mourut.

Le testament qu'elle fit, le dernier août de cette année, chez Me Trencart, renferme trop de particularités et démontre trop bien, par le codicile qui le suit, la grande inconstance de son caractère, pour que nous ne le donnions pas en entier, au n° 2 des notes.

Blassel avait un frère, connu sous le nom du frère Bonaventure, capucin. Lui aussi était bien né d'une famille d'artistes, car il cultivait la peinture. Nous possédons une gravure représentant la vie de Saint-Germain, exécutée par Cochin, en 1666, d'après un tableau venant de lui. Ce dessin sans être savant est assez bien conçu, on reconnaît que le Père Bonaventure avait en lui l'étoffe artistique. Une remarque en passant, c'est que le frère s'est souvenu des bienfaits dont il avait été comblé par Nicolas, car sept ans après la mort de Blassel, il retrace encore les traits de son frère bien-aimé à la place d'honneur de son tableau.

Notre artiste eut encore un frère et une sœur du second mariage de son père avec Françoise Adrien. Ce frère du nom de Firmin, mourut le 19 avril 1630; la sœur portait le nom de Marie.

De sa première femme Blassel n'eut point d'enfants.

Il convola en secondes noces avec Anne Postel, fille de feu Nicolas Postel et de Marie de Sachy, son contrat de mariage passé devant Me Denis, notaire, à Amiens, le 26 mars 1637, ne renferme que les clauses ordinaires.

De cette seconde épouse il eut neuf enfants, dont voici les actes de baptêmes.

PAROISSE SAINT-FIRMIN-LE-CONFESSEUR.

1er *avril* 1638.	ANNE.	Parrain, Jehan Boullet, doyen des marguillers. Marraine, Françoise Adrien (belle-mère de Blassel).
25 *mars* 1639.	JEAN-BAPTISTE.	Parrain, Jehan de Chassy (Sachy), 1er éch. de la ville. Marraine, Claire Boullet.
Dernier février 1640.	HYACINTHE.	Parrain, Nicolas de Sachy. Marraine, Honorée de Villers.
15 *juin* 1641.	CHARLES.	Parrain, Charles Dailly, gouverneur de Picquigny. Marraine, Catherine de Sachy.
19 *juin* 1642.	JOSEPH.	Parrain, Jean Denis, notaire. Marraine, Marie Moraux.
26 *août* 1643.	MARIE-GABRIELLE.	Parrain, Gabriel de Sachy. Marraine, Claire Postel.
18 *octobre* 1644.	ALEXANDRE.	Parrain, Alexandre Leclercq, chanoine. Marraine, Jeanne Correur.
3 *février* 1647.	ELISABETH.	Parrain, Robert de Bailly, greffier de la ville. Marraine, Marie Delessaux.
21 *octobre* 1648.	CATHERINE-URSULE.	Parrain, Charles Ducrocq. Marraine, Catherine Quignon.

Peu de temps après son second mariage, qui lui ramena le bonheur et l'aisance, Blassel se rendit propriétaire de la maison *des Escureux* qu'il habita jusqu'à sa mort. L'acte se passa chez Me Ricard de Saint-Fussien, notaire, le 5 août 1637, il porte échange entre Fiacre Fouchet, argentier de M. le duc de Chaulnes et Françoise Adrien, sa femme (belle-mère de Blassel) et Nicolas Blassel, sculpteur. Fouchet donne une maison portant pour enseigne *les Escureux*, rue Haulte Notre-Dame, tenant à Jehan Gueret, d'autre à la maison *de la Harpe*.

En contre-échange Blassel cède la maison qui lui

vient de son père, située même rue, tenant d'un côté *à la botte roiale*, d'autre à Pierre Darly, marchand. Comme la maison cédée par Fouchet a plus d'importance, Blassel compte 3000 livres à titre de soulte.

Il n'est point hors de propos de parler ici des tribulations éprouvées par Blassel, pour parvenir à liquider la succession de sa première femme, la veuve Leclercq.

Les héritiers de cette dernière, qui n'avaient point vu sans quelque peine le troisième mariage de leur mère, furent encore contraints à son décès, et suivant transaction du 18 avril 1637, de payer à leur beau-père, la somme de 4000 livres qui lui avaient été données en mariage par sa femme.

La quittance pour solde de cette somme, passée chez Me de Piennes, notaire, le 18 janvier 1640, nous fait connaître un nom jusqu'alors ignoré, celui de l'auteur du tableau exécuté pour la chapelle de Saint-Sébastien, à la Cathédrale, chapelle dont il sera question au chapitre des œuvres de Blassel; on y décompte 500 livres payés par Hémart et Mouret à *Vignon*, peintre pour, est-il dit, le tableau de la chapelle de Saint-Sébastien.

La transaction du même jour, 18 janvier 1640, chez le même notaire, est un aveu complet de la part des co-héritiers de notre artiste, des vexations qu'ils lui firent éprouver et du dénuement complet dans lequel il le jetèrent à la mort de sa femme. Ils n'eurent point honte de le dépouiller de tous les matériaux qui devaient lui servir à exécuter des travaux importants dont il était chargé.

Voici cet acte :

« Entre Pierre Pièce, comme tuteur de ses enfants
» héritiers de Madeleine Tellier. Et Nicolas Blassel,
» sculpteur ordinaire du Roi. Est intervenu le traité
» suivant :

» Disent les dites parties, que le dict Blassel, par-
» avant le déced de la dite Tellier, a fait marché de
» plusieurs ouvrages de sculpture et enrichissements
» dans l'église de Saint Jehan d'Amiens, entr'autres
» quatre figures de pierre, quy sont les quatre docteurs
» de l'église, chacun de trois pieds de haulteur et deux
» anges, moyennant le prix qui serait estimé avec les
» prieur, religieux et couvent de la dite église, les-
» quelles ouvrages le dict Blassel a dict avoir faict, au
» sauf les dits quatre docteurs de l'église, *faute d'avoir*
» *quoy faire*, y a procès entre les parties, au siege du
» bailliage d'Amiens, pour lequel terminer les parties
» ont transige ainsi qu'il s'enssuit : moyennant que
» icelluy Blassel s'est sub-mis faire et placer les dits
» enrichissements et anges en icelle église et faire tenir
» quitte le dit Pièce, par les dits prieur et couvent,
» des dits quatre docteurs et autres ouvrages qui
» peuvent rester a parfaire, le pris desquels docteurs et
» ouvrages a faire, comprins ce quy reste a faire du
» marché, Charles Lecocq il consent estre desduits
» sur ce qui se trouvera lui estre deubs des 4000 livres
» portées par la transaction du 18 avril 1637. »

Par leur testament du 3 août 1652, chez ledit Me de Piennes, Blassel et Anne Postel s'abandonnent réciproquement ce qu'ils délaisseront au décès du premier, à la

charge par le survivant d'élever les enfants selon ses facultés et de donner en mariage à chacun d'eux, une somme de 4000 livres.

Anne Postel survécut peu de temps à l'acte de ses dernières volontés, car Blassel est fiancé, le 22 novembre 1653, avec Anne de Sachy, fille de Nicolas de Sachy et de Anne de Breny (de Berny), ils s'unissent à Saint-Firmin-le-Confesseur, le 21 décembre 1653, leur contrat de mariage avait été reçu par Me de Piennes, notaire, à Amiens, le 9 octobre 1653.

Il eut deux enfants de sa troisième femme.

6 *novembre* 1655.	NICOLAS.	Parrain, Nicolas de Sachy. Marraine, Anne de Berny.	Aïeuls.
12 *avril* 1657.	JEANNE.	Parrain, Charles Hanocq, son gendre. Marraine, Anne Blassel (sa fille).	

Confrère de Notre-Dame-du-Puy, il fonde une messe en l'honneur de saint Nicolas d'été, l'acte du 19 juin 1656, se trouve au n° 3 des notes.

Enfin, comme toute chose doit cesser ici bas, Blassel dont la vie n'avait été qu'un labeur, rend son âme à Dieu le 2 mars 1659, dans la maison n° 12 actuel de la rue Henri IV.

L'inventaire constate après son décès un avoir :

	liv.	sols	den.
En meubles, argenterie, etc., de.	4690	11	6
Argent comptant	624	17	»
Marchandises prises en compte par Hénocq, son gendre.	5045	»»	»
Marchandises restées dans la maison pour être vendues à la criée.	2757	10	»
On lui devait d'après son livre journal.	14798	3	»
Il lui était dû, en outre, en cédules, sentences et obligations.	15178	»»	»
TOTAL DE L'ACTIF.	43015	13	6

Dans ce non compris les diverses propriétés qu'il possédait, tant en ville que dans les campagnes environnantes, à Cagny par exemple, où il avait une maison de campagne.

Les funérailles furent dignes de l'homme, de l'artiste, ainsi qu'on le verra au n° 4 des notes : une pompe extraordinaire fut déployée pour rendre hommage à la mémoire d'un homme dont le talent s'était toujours consacré à illustrer les monuments de son pays natal.

Des onze enfants que Blassel eut de ses deux dernières femmes, six seulement lui survécurent, ce sont : Anne, femme Hénocq Joseph, Marie-Gabrielle, Catherine-Ursule, Elisabeth et Nicolas.

Doué d'une grande piété, Blassel avait été pendant un certain temps et à l'âge où on recherche les plaisirs, à 24 ans, marguillier de la paroisse Saint-Firmin-le-Confesseur.

Une preuve évidente du bon souvenir qu'il avait laissé en quittant le conseil de fabrique de Saint-Firmin, c'est que dans la plupart des actes de baptême de ses enfants et comme souvenir de la piété qu'il conservait, on lui donne le titre d'ancien marguillier de la paroisse.

Son corps fut déposé dans cette église, la table de marbre sur laquelle était gravée son épitaphe, en lettres d'or, avait pour entourage un cadre de pierres blanches et dorées avec une tête de mort de chaque côté. Sur le couronnement se voyait en bas-relief l'Annonciation de la Vierge (*Pagès*, t. Ier page 44).

CHAPITRE II.

PREMIÈRE SECTION.

Malgré l'impartialité que l'on cherche à apporter dans un travail semblable à celui que nous avons entrepris, on ne sera pas sans s'apercevoir de la sympathie toute particulière accordée par l'auteur à son sujet, il ne sera cependant pas seul à admirer la facilité avec laquelle Blassel exécutait ses divers morceaux de sculpture, à reconnaître quelle science parfaite de l'anatomie cet artiste possédait, ni sans lui accorder son talent d'imitation parfaite de la nature. Ses statues sont pleines de vie et de mouvement, les draperies agencées avec grâce et élégance. Malheureusement ses têtes, quoique soignées et remplies d'expression, sont souvent trop petites et n'ont aucune proportionalité avec le corps.

Sans faire partie d'aucune école, notre artiste s'est inspiré du beau, il suit en tous points les grands maîtres de la Renaissance, les Germain Pilon et les Jean Goujon.

Le début de sa vie d'artiste n'a pas toujours été semé de roses, il a dû singulièrement lutter avant d'arriver à se créer un nom. Pour arriver à ses fins, tout travail

était à la portée de son intelligence. On le voit tout à la fois, architecte et maçon, sculpteur et dessinateur, couvreur et plombier.

S'étant rendu adjudicataire de la construction de l'ouvrage avancé qui se voit encore en ce moment à la citadelle, il traite, le 21 octobre 1633, chez Me Trencart, avec Jacques Gambier et Jacques de Monchaux, pour les grands travaux de terrassement qui doivent être exécutés préalablement ; 1150 toises de terre sont remuées, moyennant 30 sols par toise.

Les terrassements à peine en train, un accord intervient le 29 mars 1634, chez le même notaire, entre lui et un sieur Daullé, de l'Étoile, pour la fourniture de la pierre devant servir à la construction; puis le 21 avril suivant, un nouvel accord est conclu avec Louis Prevost et Jacques Gambier, maîtres maçons, qui se chargent d'élever les murailles, moyennant 58 sols de la toise.

Par un acte passé le 19 avril 1635, devant Me de Piennes, notaire, à Amiens, Blassel est chargé de l'exécution de la chapelle de Saint-Sébastien à la Cathédrale, cet acte fait connaître qu'il est aussi l'auteur de la chapelle de Notre-Dame-du-Puy (voir n° 5 des notes).

Tout, dans la chapelle de Saint-Sébastien, s'y retrouve encore en ce moment comme au temps de Blassel, à l'exception toutefois du tableau qui n'est plus le même, des deux statues accompagnant Saint-Sébastien, qui au lieu d'être deux archers représentent l'Abondance et la Paix et du saint Louis qui mutilé, pendant la Révolution, fut remplacé en 1832.

Il est vrai de dire que le génie de l'homme n'est reconnu et apprécié que bien des années après sa mort et que de telle chose dont on ne tire aucun profit, il doit en résulter plus tard une source de gloire destinée à immortaliser en quelque sorte l'artiste qui l'a enfantée. Tel a été le petit pleureur que tout le monde peut admirer encore dans notre basilique, cette statue d'enfant dont on a fait un si grand éloge et pour laquelle on a offert, dit-on, son poids d'or, n'a rien coûté pour être mise à la place où on la voit; elle a servi de dédommagement pour terminer une discussion, un procès. Blassel s'est engagé à la donner à des héritiers méticuleux qui ne trouvant pas la couleur d'une vierge à leur goût, ont tourmenté cet artiste, l'ont traîné devant la justice, et il a bien fallu qu'il s'avouât vaincu.

Lors de la construction de ces mausolées, la célérité était réclamée en même temps que le fini ; en travaux d'art, surtout en sculpture, il arrive bien souvent que l'on rencontre une très-grande disproportion dans le faire d'une statue avec celui d'une autre placée immédiatement contre, ce qui arrive précisément dans le monument qui nous occupe. La vierge en marbre bleuté est loin d'avoir la vigueur que l'on trouve dans la plupart des œuvres de Blassel, la draperie du manteau est sans vérité, la forme en est ronde et sans grâce. On serait vraiment tenté de douter que cette statue soit bien l'œuvre de ce maître, si on n'y reconnaissait sa manière de faire qui surgit dans la disproportion de la tête avec le corps. L'enfant qu'elle soutient dans ses bras est aussi trop petit. Le chanoine à genoux est

beaucoup plus vrai, les plis de son vêtement sont savamment ordonnés, il est incontestablement de l'époque, c'est-à-dire de 1630.

L'importance de l'acte que j'ai découvert dans les minutes de Me Bazot, notaire, à Amiens, me fait une loi de le donner en entier, il est du 6 juin 1636, devant Me Ricard, notaire (voir n° 6 des notes).

Une œuvre non moins capitale que la précédente, est sans contredit le tableau en demi-bosse représentant l'Annonciation, placée dans la deuxième chapelle du côté droit de la cathédrale d'Amiens.

L'artiste s'inspirant du mystère qu'il doit représenter, rend parfaitement la figure céleste de celle qui doit être la mère du Rédempteur. Il en fait un modèle de douceur, on la trouve, la simple fille du peuple, régénérée à l'approche de l'ange qui l'aborde en lui disant *Ave Maria*, comme elle est vraiment pleine de grâce, son âme pure et candide se reflète dans toute sa personne. L'attitude de l'archange Gabriel est bien aussi celle qu'il convient de donner à l'envoyé de la cour céleste.

Comme complément du tableau et ainsi qu'il résulte du marché passé le 18 novembre 1655, entre le donateur et l'artiste, le Père éternel accompagné du Saint-Esprit préside à l'heureux évènement (n° 7 des notes).

Au dessous du tableau on lit : *Pièce sans pris, Vierge et Mère sans tâche.*

Et plus bas sur marbre noir se trouve l'inscription suivante :

« Vient d'Antoine Pièce, maistre de la Confrérie de
» Notre-Dame-du-Puy et de Françoise Decourt, sa

» femme, présentée à la glorieuse Vierge en 1655,
» cent trois ans après que le bisayeul du dit Pièce a
» este maistre de la même confrèrie. »

Bien que la statue de Notre-Dame-de-Paix ait été donnée par Antoine Mouret en 1654, la vérité est, que par un concours de circonstances que nous n'avons pu découvrir, cette magnifique statue est restée dans la maison de Blassel jusqu'après sa mort. Le traité passé le 14 juillet 1659, chez Me Louis Caron, notaire, nous fait connaître cette particularité (voir n° 8 des notes).

Cette statue doit en tout point attirer l'attention par ses draperies, elle forme un des chefs-d'œuvre de notre illustre sculpteur. L'art de Blassel est arrivé à son apogée, rien jusqu'à présent n'avait dénoté un pareil savoir, montré une exécution si savamment artistique. Cette vierge, modèle comme femme, porte légèrement son enfant sur le bras droit, de l'autre main elle tient un bouquet et supporte en même temps la jambe de l'Enfant-Dieu, lequel tient un rameau d'une main et une pomme de l'autre.

Au-dessous se lit l'inscription suivante :

« Antoine Mouret, bourgeois de ceste ville, maistre
» de la confrérie de Nostre Dame du Puy, en l'an mil
» six cent cinquante quatre, offre ce vœu a Dieu tout
» puissant et à la glorieuse Vierge Marie Dame de
» Paix. »

On lit, en outre, au-dessous du rétable :

« Son service est si doux qu'il n'est qu'amour et
» joie. »



Imp. Lith. J. Moncourt, rue St martin, 6 Amiens.



DEUXIÈME SECTION.

Le chapitre qui va suivre, renfermera les travaux qui par leur nature n'ont pu arriver jusqu'à nous, d'autres qui n'ont pu être exécutés à Amiens, et ensuite certains morceaux de sculpture, qui, quoique confectionnés dans cette ville, ont dû être transportés dans d'autres localités pour être mis en place.

Il n'est pas non plus sans quelqu'intérêt de faire connaître les élèves de Blassel, c'est pourquoi nous avons pris le parti de les intercaler dans ce chapitre, au fur et à mesure qu'ils seront rencontrés, tous s'étant engagés par actes authentiques.

Suivant acte passé le 17 septembre 1624, devant Me Trencart, notaire à Amiens, Blassel est chargé, par maître Mathieu Renœufve, prêtre-chapelain de l'église Notre-Dame, maître en cette année de la confrérie de Notre-Dame du Puy, de la confection d'une table d'autel. Antoine Wyart, maître menuisier, traite avec Blassel, moyennant 56 livres, pour enrichir toutes les moulures.

Le fils, en cette circonstance, n'a fait que reprendre l'œuvre commencée par son père, car un marché du dernier jour de juillet précédent, entre le même maître Renœufve et Nicolas Laignel, maître menuisier, ainsi que Philippe Blassel, maître sculpteur, confiait à ces

l'intention de faire. La délibération d'échevinage, du dernier décembre 1626 nous en donne l'exemple :

« Sur la requeste présentée par Nicolas Blassel,
» maître sculpteur, par laquelle il a expose que par
» le marché passé avec luy pour la couverture et orne-
» ment du puy du marché au bled, il n'estoit oblige de
» faire plusieurs ouvrages et armes de fontes quy ont
» este faictes du depuis par ladvis de Messieurs, ainsy
» que lon a trouvé a propos en procédant à la confec-
» tion de la dicte couverture, a demande a ce sujet
» la somme de 250 livres, au par dessus du prix porte
» par son dict marche. A este ordonne au dict suppliant
» la somme de six vingt livres, pour laquelle luy sera
» expédié mandement. »

Le 27 avril 1626, chez Me Trencart, notaire, Blassel prend pour apprenti et pour deux ans, Claude Lefebvre, âgé de douze ans, fils de Philippe Lefebvre, maître menuisier de la paroisse Saint-Firmin-en-Castillon.

22 septembre 1628, Me Daiz, notaire à Amiens, Blassel se rend adjudicataire des travaux de réparations à l'abbaye et au clocher de Saint-Acheul.

Le 13 avril 1630, Me Trencart, notaire, Robert Lecornu, lieutenant du village de Blangy-sur-Somme, se reconnaît débiteur envers le même de la somme de 55 livres 12 sols, pour travaux faits dans l'église de Blangy.

Suivant acte passé devant Me Denis, notaire, il se charge, moyennant 6 livres de la toise, de couvrir à neuf tout le côté droit de l'église des Cordeliers d'Amiens.

15 septembre 1630, un marché intervient chez Me Trancart, notaire, entre Jehan Levoir, curé de

Ste-Colombe, d'Aubigny, et Blassel, pour la couverture en ardoises du clocher de l'église, moyennant 8 livres de la toise.

5 avril 1631, même marché, chez le même notaire, avec Adrien de Tynencourt, curé d'Englebelmer, moyennant 6 livres 15 sols de la toise.

29 octobre 1631, il prend pour apprenti Gille le Tellier, de Sempuis (1).

Par acte passé devant Trencart, notaire, entre Blassel et Charles Lecoq, maître menuisier, paroisse Saint-Firmin-Confez, ce dernier se charge de faire la menuiserie de deux chapelles aux Augustins, Notre-Dame de Foi et Saint-François, il devra livrer son travail pour Pâques 1633, et la somme de 278 livres lui est donné en à-compte sur les 750 livres que Blassel lui comptera pour cet ouvrage.

30 Janvier 1634, Trencart, notaire, Charles Lecoq, menuisier, s'engage envers Blassel de fournir, moyennant 350 livres, un lambris derrière les formes de l'église Saint-Jean d'Amiens, et de confectionner de plus divers petits travaux.

Adrien Dumont, curé de Dury, fait marché avec lui le 25 septembre 1634 (Trencart, notaire), moyennant 8 livres par toise, pour la couverture de l'église de son village.

Chez le même notaire, le 23 avril 1635, Charles et Nicolas Mallot, oncle et neveu, maçons, s'engagent à

---

(1) Cempuis est un village situé à 3 kilomètres de Grandvilliers (Oise). Il y a encore une famille du nom de Letellier dans le canton de Grandvilliers.

Note de M. M.-A.-G. Rembault, memb. de la Soc. des Antiq. de Pic.

construire la maçonnerie d'un dortoir aux Célestins, auparavant St-Martin-aux-Jumeaux. Blassel fournira les matières et il leur sera payé 60 sols par toise.

Par acte notarié chez Trencart, le 9 mai 1635, Blassel prend pour apprenti pendant cinq ans, François Pouvai, de Paris, âgé de douze à treize ans.

Blassel est chargé, en 1637, de l'exécution des formes de l'abbaye de St-Paul en Beauvaisis ; le 8 août il passe un marché avec Lecocq, qui devra lui fournir la menuiserie de ces formes, moyennant 550 livres, dont 41 livres 10 sols payées comptant.

Le même jour, un second marché intervient avec Lecocq, Blassel doit construire quatre confessionnaux et les lambris de l'église St-Martin-au-Bourg, Lecocq s'engage à fournir les lambris, à raison de 26 livres la toise composée de neuf pieds de haut sur six de large, total cinquante-quatre pieds pour toise.

En 1638, suivant M. Guerard (*Hist. de St-Germain*), Blassel a fourni le dessin du lutrin de cette église, il ajoute que ce dessin est conservé dans les archives de la paroisse.

200 livres sont payés à notre sculpteur par le grand compteur de la ville par mandement du 24 septembre 1638, pour avoir exécuté de la sculpture aux portes des demi-lunes de Noyon et de la Hotoie.

La réputation de Blassel n'est plus limitée, déjà nous l'avons vu, chargé de divers travaux au dehors, mais ces travaux n'indiquaient pas qu'il ait fait œuvre de maître, le marché qui suit indique qu'il a exécuté aussi au dehors d'Amiens de la véritable sculpture.

29 septembre 1638, marché entre Blassel et le couvent des Cordeliers de Beauvais, pour un contre-rétable d'autel en bois de chêne, avec quatre grandes figures aussi en bois, de la hauteur de cinq pieds et demi, le tout moyennant 2040 livres. Le 19 janvier 1639, Philippe Bigant, sculpteur à Amiens, paroisse St-Firmin-Confesse, s'engage, moyennant 310 livres, à confectionner la partie ornementale (à l'exception des figures), est-il dit dans l'acte.

Par acte de novembre 1638, chez Denis, notaire, Nicolas Joly, maître peintre, s'engage envers Blassel, à faire divers travaux de peinture et dorure, et de plus à exécuter un tableau sur toile de la hauteur de sept pieds, large de cinq, représentant l'apparition de Notre-Seigneur à la Madeleine, le tout moyennant 410 livres. Il n'est point dit dans l'acte quelle sera la destination de ce tableau.

Blassel passe un marché de 1600 livres avec l'abbaye de St-Acheul, pour des travaux (M. de Beauvillé, *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, page 430).

Une quittance est donnée par Blassel aux jésuites d'Amiens, le 14 mai 1639, d'une somme de 150 livres, formant le solde de 450 livres, pour un petit autel à la chapelle de St-Ignace dans leur couvent (Denis, notaire).

En 1640 il construit une église aux Cordeliers de Doullens; un marché est passé le 10 avril 1640 (Denis, notaire), entre lui, François Chevallier et François Maille, maçons à Fontaine-sur-Somme, pour la maçonnerie.

La même année, il fait des réparations importantes au château de Picquigny, appartenant à Mme de Chaulnes.

La seule maçonnerie entraîne un traité le 16 mai 1640 avec Adrien Malot, de l'importance de 5000 livres.

Il continue d'être chargé de travaux pour la ville d'Amiens, car le 26 juillet 1640, François Dupontroué, charpentier, s'engage envers lui moyennant 400 livres, à fournir un escalier pour les halles aux drapiers, aux grandes halles.

Le 25 septembre 1640 (Denis, notaire), marché entre Blassel et Matthieu de la Gove, pour la réparation de la couverture de l'abbaye du Gard.

Blassel passe un traité le 18 juillet 1641, chez Me de Pienne, notaire, avec Jacques Mouret, ancien échevin, pour la confection d'une épitaphe en pierre de Caen ou de Pont-Remy, avec une table de marbre et les inscriptions, le tout conformément aux modèles et dessins paraphés des notaires et demeurés entre les mains du sculpteur. Le monument funèbre devra être mis en place au cimetière St-Denis dans les premiers jours de novembre suivant, le prix stipulé est 750 livres.

Ce monument était placé immédiatement contre celui de François Hémart. Pagès nous décrit cette œuvre de la manière suivante : « La Vierge, de grandeur natu-
» relle, est assise et tient l'Enfant-Jésus entre ses bras,
» au-dessus on voit la figure de la mort qui, couchée
» et à demi enveloppée d'un suaire, présente une cou-
» ronne de laurier à Jésus-Christ. »

Le même jour, François Mouret, marchand, traite avec Blassel, moyennant 550 livres, de la construction d'un pavillon sur la porte de son jardin, répondant rue du Soleil, vis-à-vis de la maison des pères de l'Oratoire.

Chez Denis, notaire, Ch. Lecocq, menuisier, se charge de fournir à Blassel le lambris du chœur de Notre-Dame de Foi, aux Augustins d'Amiens (acte du 15 octobre 1641).

Suivant M. de Beauvillé, dans des documents inédits concernant la Picardie, page 434, Blassel passe un marché en 1641 avec l'abbaye de St-Acheul pour les dortoirs; ce marché est de 3,400 livres.

Juillet 1642, Denis, notaire, Blassel s'engage à exécuter le banc d'œuvre de l'église St-Remi; un marché est passé avec les marguilliers.

Par acte passé devant Me François Debacq, notaire à Amiens, le 17 septembre 1643, il prend en adjudication les réparations à faire à l'église de l'abbaye de St-Pierre, de Selincourt. Ces réparations sont détaillées de la manière suivante: charpenterie et ferrements, 710 livres; les religieux fournissant le bois nécessaire, couverture, 8 livres la toise; plomberie, 4500 livres.

Le même jour, chez le même notaire, dans un acte où il est qualifié d'architecte, Blassel cède à Jehan Soulas, charpentier à St-Maurice, la première partie de son marché, et la seconde partie à Charles Mallivoir, couvreur, demeurant aussi à St-Maurice.

Le 12 mai 1645, par acte chez Me de Pienne, Blassel prend comme apprenti, *Claude-François*, domestique de M. Valentin de Bournonville, chanoine de St-Firmin-le-Confesseur, chapelain de l'église Notre-Dame et maître de la musique de la cathédrale, moyennant 22 setiers de blé par an que fournira M. de Bournonville et ce, pendant cinq ans. Il est probable que cet apprenti en sculp-

ture est le même que le Claude-François, dit le frère *Luc*, récollet, qui excellait dans la peinture et duquel Amiens conserve divers tableaux.

Le 22 décembre 1645, un marché intervient chez Ricard, notaire, entre Blassel et les dames de Moreaucourt d'Amiens, pour la construction d'un bâtiment de 123 pieds de longueur à élever du côté du jardin des arquebusiers. Adrien Mallot est chargé de la maçonnerie, la pierre est tirée de Picquigny et il s'associe avec Toussaint Boullet, en février 1646, pour la construction de ce monument.

Le travail est terminé en juin 1647, car Blassel reconnaît, par acte du 12, avoir reçu des dames de Moreaucourt, qui en ont fait l'emprunt aux curé et marguilliers de St-Martin-au-Bourg, d'une somme de 3,600 livres.

30 juin 1648, Blassel prend pour apprenti Antoine André, de Calais, fils de Jacques André, maître maréchal.

Le monument de Claude Pierre est d'une exécution tellement remarquable que Jacques Chaillou, chanoine de la collégiale de St-Quentin, chargé de faire ériger un mausolée pour recevoir la dépouille d'un de ses confrères, vient à Amiens trouver Blassel et lui commande une sépulture où certaines parties du monument ci-dessus cité doivent servir de modèle.

Voici l'acte que je dois à l'obligeance de Me Digeon, notaire, actuellement détenteur de la minute :

3 septembre 1652 (Perdu, notaire).

« Entre Jacques Chaillou, chanoine de l'église collé-

» giale de St-Quentin, et honorable homme Nicolas
» Blassel, marchand et sculpteur, demeurant à Amiens.

» Blassel s'engage à faire une épitaphe de sculpture
» pour la mémoire de défunct noble homme, maître
» Pierre Le Conte, prebtre, chanoine et chancelier de
» la dite église de St-Quentin.

» Auquel épitaphe sera représenté la figure en bosse,
» d'un chanoine priant devant un christ, nud ressuscité,
» portant sa croix et derrière le priant, l'image de
» St-Pierre avecq l'inscription gravée et dorée en marbre
» noir et au dessous un cul de lampe soustrait d'un
» pilier ou homo, selon le dessaing paraphé du dit sieur
» Blassel, le dict cul de lampe semblable à celui de
» frère Claude Pierre, placé en l'église cathedralle
» d'Amyens, le tout de belles pierres peintes et polyes
» de blanc sans or de telle grandeur qu'il est porté par
» le dict dessing, rendu la dite épitaphe achepvé chez
» le dict sieur Blassel, dans trois mois dhuy, mesmes
» le placer a ses despens en la grande eglise du dit
» St-Quentin, au lieu qui lui sera désigné commode a
» cest effect et fournissant par le dit sieur Chaillou
» comparant aux frais de voictures, chariage, cordages,
» hourdages, grues et aultres engins nécessaires pour
» la réception des charges et placement des dites figures
» et épitaphe dans la dite église de St-Quentin, le tout
» moyennant 500 livres, dont moitié payé dans un
» mois, et l'autre moitié après l'achèvement. »

Blassel ne peut signer la première quittance fin octobre, à cause est-il dit, de la débilité de ses membres, causée par sa maladie.

C'est le 27 juin 1654, seulement, que le solde est payé, sa femme signe encore le reçu.

Il n'est point contestable que le monument funèbre de la famille de Rambures, que l'on voyait à Abbeville, soit l'œuvre de Blassel, car dans un acte du 31 décembre 1657, chez Me Louis Caron, notaire à Amiens, entre Nicolas Blassel, sculpteur ordinaire du roi, demeurant à Amiens, paroisse St-Firmin-le-Confesseur; et messire Charles, sire de Rambures, chevalier, comte de Courtenay, maître de camp ès armées du roi, maître de camp d'un régiment entretenu pour le service de Sa Majesté, il est dit que M. de Rambures a été condamné par arrêt de la cour du parlement, en date du 18 mars 1657, à payer à Blassel la somme de 8,600 livres, et de plus les intérêts de la dite somme.

Dans cet acte, pour se libérer envers notre sculpteur, M. de Rambures cède et transporte, sans aucune garantie 12,000 livres sur la ferme de sa terre; que détenait Valentin Germain, savoir : 7000 livres échues à Noël précédent et 5000 livres à échoir le jour de la St-Jean-Baptiste 1658, moyennant quoi, Blassel tient M. de Rambures quitte de tout ce qu'il peut lui devoir, sans préjudice des droits que ce dernier aurait de faire parachever l'épitaphe faite par Blassel s'il reste encore quelque chose à exécuter.

Nul ne peut savoir quand et comment cette somme importante a dû être soldée, car dans les comptes de la succession de notre sculpteur en 1659, 300 livres sont encore payées à valoir par Valentin Germain.

Ce monument, placé dans le couvent des Minimes

d'Abbeville, près du grand autel, renfermait la statue de M. de Rambures, en habits de guerre, et celle de sa femme, vêtue comme une dame de qualité.

Il fut rendu en 1792, ainsi que les cercueils en plomb qu'il contenait, à Mme de Sablé, l'un des derniers rejetons des de Rambures (E. Prarond, page 144, *Des rues d'Abbeville*, et Louandre, page 462, deuxième volume, de l'*Histoire d'Abbeville*).

Le 8 août 1658, devant Me Lecaron, notaire, la ville d'Amiens loue à Claude Bigot, sieur de Laizeau, commis général des gabelles en Picardie, quatre placuls sis au Quai, servant de magasin pour retirer le sel des dites gabelles pour sept ans, moyennant 400 livres par an. Blassel est chargé de faire 700 livres de réparations aux dits placuls, cette somme lui est payée en signant l'acte.

Enfin, la même année, le grand compteur inscrit sur son registre la dépense suivante :

» A Nicolas Blassel, sculteur ordinaire du Roy,
» la somme de 50 livres, a lui ordonnée par mandement
» du 24 septembre, pour les peines par lui prises aux
» travaux du pont St-Michel et du Mail.

Comme complément de ce chapitre, nos lecteurs verront peut-être avec quelqu'intérêt le procès-verbal dressé en 1628, de la visite faite du clocher de la cathédrale qui menaçait ruine, et dans lequel Blassel est désigné comme expert.

Ce procès-verbal se trouve aux archives du département, dans les papiers de la cathédrale.

19 octobre 1628. Procès-verbal de visitation du clocher doré, par experts, concernant leur avis et rapport sur la nécessité d'en baisser et racourcir le pivot.

Le dix neufviesme jour doctobre mil six cens vingt et huict, a la requeste de Messieurs les doyen, chanoine et chapitre de leglise d'Amiens, et en la présence de messieurs les preschantre Lescolastre, le péniteneier Lefrançois, Calant, de Herte, Vasseur et Coulon, tous chanoines, a ce deputés, nous soubsignes jurés experts certifions nous estre transporté au clocher doré de la dite église pour donner nostre advis sur le retablissement diceluy.

Ou estant nous avons recongneu que la première fabricque et bastiment du dict clocher a este trop hardie, pour ne pas dire temeraire, et mal faicte soit quon regarde la maçonnerie des quatre piliers de la croisée quy nont point este faict pour porter un sy grand fardeau de bois et de plomb, soit pour lestablissement de bois sur lesquel est posé le clocher, soit pour la hauteur de la fleche quy na assez de corps pour se deffendre, soit pour la haulteur du dernier pivot qui n'est pas proportionné à la croix de fer.

Quant a la maconnerie, les piliers en sont sy menus pour leur haulteur quon na oze couvrir leglise de plomb de peur de trop la charger, et neant moins on y a mis sur les quatre grands piliers de la croisée, le clocher couvert de plomb dont la pesanteur ne se peut estimer, ce quon na pas faict en leglise de Paris, quy est beaucoup plus massive et plus basse.

Letablissement du dict clocher est de neuf entrebandes quy ont quarante huict pieds de longueur sur quinze et

dix sept poulces de grosseur, et sur icelles sont posés les pivots, bourdons et enraieures du dict clocher quy est un trop lourd fardeau pour des entrebandes de quarante huict pieds de portée. Et de faict il y a une des dites principales entrebandes dont le bois est fort vif rompue par le milieu a cause de l'exces du fardeau.

C'est pourquoi peu de temps après la construction du dict clocher il a fallu y mettre quatre clef de charpente pour conforter les quatre sablières quy portent les sus dites neuf entrebandes, mestre un estuis de fer a celle quy est rompue. Ensemble pour empêcher que le grand fardeau ne crevast les arcades de la croisée de l'eglise.

Quelque temps après se travail ne se trouvant suffisant pour soustenir les dits entrebandes a cause de leur trop longue portée eu esgard au fardeau du clocher, on a este contrainct d'y faire trois autres clefs, savoir : deux pour soustenir les dits neuf entrebandes en longueur et une pour les soustenir en travers d'un coin a l'autre.

Quant au clocher édifié sur les dites neuf entrebandes, il paroist quil na point assez de corps ny de soustien en soy pour sa haulteur et charge de plomb, daultant que depuis soixante ans ou environ, il est courbé de plus de sept poulces du coste de lEvesche et depuis lors on fut contrainct dy mettre un grand arboutant de plus de cinquante cinq pieds de long pour estaier la flèche du dit clocher, mais cest arboutant fait fondre le comble de leglise du coste de l Eveche et eust ruine la grande roze quy est au dessous, sy on ny eust promptement travaillé ceste esté dernier.

Et par les quatre dernieres visitations de la dite eglise,

faictes depuis Noel, on y a trouve que tous les travaulx cy dessus ne sont encore suffisans pour resister au fardeau, d'aultant que le clocher safesse journellement sur les quatre cintres de la croisée de leglise, mesmes il y a faict ouverture sur les coins et au milieu de la maconnerie pour a quoy remedier les experts ont jugé que la maçonnerie de la dite croisée debvoit estre retenue avec des encres et tirans craignant que les quatre piliers de la croisée quy portent le clocher ne sesboulent. Le clocher aussi a cause de son grand fait est enfoncé dans le milieu de plus de huict poulces, de sortes que les clefs qui estoient esloignées de la voulte de dix poulces la approchent a deux poulces pres. Et les quatre combles desquels les festes sont esguillées et embrevées dans le dit clocher ont pris pente avec le dit clocher de huit à neuf pouces.

Pour remedier à tous ces defaulx fauldroit demonter entierement le clocher depuis la voulte de leglise en hault, pour changer les entrebandes rompues, ventelées et afessées de sept poulces, oultre trois poulces quelles avoient de croupe, et avec ce dessembler les quatre combles quy sont liées au dit clocher, ce quy ne se peut estimer en trois mois, a cause de la grande quantité et qualité des pierres et longueur du travail quy ne se pourroit achever en dix ans.

Neantmoins pour prevenir la ruine de cet ouvrage, on a trouve a propos de le soustenir au mieux que faire se pourra, au moien des tirans et encres dont a este cy devant parle quy retienderont la maçonnerie en estat, et des quatre clefs qu'on fera aux quatre coins pour retenir les neuf entrebandes qui servent de base et destablissement

au clocher et pour soulager les quatre jambes de force qui soustiennent les dits entrebandes, comme portent nos advis donnes en la visitation faicte en presence de Monsieur le lieutenant-general et depuis en celle faicte avec Monsieur Chevalier, conseiller et commissaire de la Cour.

Quant au dernier pivot sur lequel estoit attaché la croix sa caducité et pouriture faict cognoistre qu'il ne peut plus servir et quand il seroit sain, il n'est point proportionné en haulteur et grosseur, au fardeau de la croix qu'il porte, c'est une masse de plomb au bout d'un jont il est défectueux en plusieurs choses.

Le dit pivot porte, de lassemblage en hault ou du bout des hertiers en hault, quatorze pieds et demy sans aucun apuy ny retenue, ceste longueur est disproportionnée au fardeau et a la haulteur de la croix, qui est de vingt neuf pieds de hault, quatorze de diamètre et trois mil livres de pesant ou environ, et cest ce quy a fait courber le dit dernier pivot.

Lautre defaulx est que le dit pivot est faict dun arbre quy porte environ soixante pieds, et sur ceste longueur va diminuant en piramide a l'extremite quy ne peut estre que fort menue pour la croix de vingt neuf pieds.

Tiercement il y a notable defectuosite en ce que les pates de la croix de fer, quy debvoient seslargir sur le pivot de bois pour avoir assiette coude et console contre la continuelle agitation exercée par le son des cloches et par les vents, le pied de la croix estoit reserré sur le pivot trop menu et demeuroit la croix sans soustien, et ainsy la haulteur du pivot et la mauvaise assiette de la croix donnoient un tel bransle au clocher quand les grosses cloches

sonnoient, quoy quesloignées de deux cens cinquante pieds des tours que les ouvriers ny peuvent demeurer sur les pieds, non plus que sur un basteau fort agitté dans leaue, comme nous lavons experite avec peril et estonnement, de sorte que quand on trouverait avec peine un pivot de pareille haulteur que le précédent on ne deveroit le haulser de quatorze pieds au dessus des hertiers et assemblages, pour le peril auquel seroit le clocher comme auparavant outre le grand travail de quatre enraieures et entretoises qu'il fauldroit dessembler et ouvrir, quy ne se pourroient restablir pour dix mil francs, sans la couverture de plomb quy cousteroit encore autant avec le vieil métal.

Cest pourquoy touttes ces choses meurement considerées, nous avons trouve en nos consciences et selon la cognoissance que nous avons en notre art, que la mesme croix de fer cy devant disproportionnée a la haulteur et faiblesse de son pivot, aura sa simetrie avec leguille du clocher estant attache sur le mesme pivot diminué de neuf pieds sur cinq ou environ, quy restent quy est plus gros de plus pres joinct et lie aux dits assemblages et aura tout le clocher plus de stabilité et moins de bransle. La croix sera espaulée des hertiers quy soustiennent le pivot. Leurs pied et pattes seront coudé et console par dehors, quy serviront dassiette et dapuy, soustiendront lagitation et arestēront le bransle et resteront en plus grande seurette la croix le clocher lestablissement dicelluy et la grande croisée de leglise que le grand bransle du clocher et du pivot a autant et plus ruine cy devant, que le fardeau mesme.

Et parceque Messieurs jugent que la beauté de leur clocher consiste en la haulteur diceluy et combattent depuis

six mois la necessite evidente de besser ce premier pivot, ils jugeront assez aisement que la diminution de neuf pieds du pivot, considere sur deux cents pieds et plus que le clocher a de hault, depuis le feste de leglise jusque au sommet du clocher, ny paroistera peu ou point et sera le clocher plus proportionné à la croix et plus sur pour les raisons cy dessus des duites.

Signé : Nicolas Blassel, Francois Dupontreué, Antoine Hemond, L. Colleinbart et Warnier.

CHAPITRE III.

Fidèle à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée, le présent chapitre parlera des œuvres du maître dont la tradition redit le savoir, ainsi que de celles qui nous ont été conservées sans que nous ayons trouvé aucun écrit qui le constate.

Nous remontrons de nouveau et pour la dernière fois au commencement de la vie artistique de Blassel, au moment où, comme maître du Puy, en 1625, il donne une œuvre sortie de son ciseau, une Vierge offrant une clef à Jésus-Christ, qui montrait le premier homme, lié par une corde à un arbre. Cet ouvrage portait pour devise : *Clef de salut pour le rachapt de l'homme* (1).

Ce travail, qui n'est point parvenu jusqu'à nous, est le premier en ce genre c'est-à-dire le premier don en statuaire qui ait été fait à la célèbre confrérie, il a fallu le talent de Blassel pour donner l'idée de pareilles offrandes, car son exemple fut suivi dans la suite, témoins : Piece, Claude Pierre, Mouret et autres. Le génie seul de notre artiste a enfanté ces merveilles, rien de semblable avant lui n'avait eu lieu et nous avons eu raison de le dire : Blassel est le premier sculpteur d'un vrai

---

(1) Voir les *Œuvres d'art de la confrérie de Notre-Dame du Puy*, par M. Breuil, page 134.

mérite à qui Amiens ait donné le jour. Aucun sculpteur avant lui n'eût été admis à faire figurer ses productions dans une collection, formée par cette association éminenment artistique et qui n'admettait en quelque sorte que des chefs-d'œuvre.

On attribue aussi à Blassel la sculpture en marbre blanc qui se trouve autour de l'inscription funéraire de Gabriel Briet, seigneur de Neuvillette, et de dame Françoise Belle, sa femme, décédés, le mari, en 1627 et la dame en 1629.

Ce monument se trouve dans l'église St-Vulfran d'Abbeville, on y remarque un enfant appuyé sur une tête de mort et soufflant des bulles de savon.

Les auteurs désignent comme étant de lui, à la date de 1628, deux statues assises de St. Étienne et de St. Augustin, dans la chapelle de l'Assomption, à la cathédrale d'Amiens.

Il exécuta dans la même année un *Ecce homo* qui fut placé au-dessus de la première arcade du cimetière St-Denis, en face de la principale entrée.

Dom Grenier s'exprime ainsi à son sujet :

« Un des chefs-d'œuvre de Blasset est un *Ecce homo*,
» au-dessus de la principale porte du cimetière St-Denis.
» Il écrase le serpent, à côté du piédestal sont deux
» têtes d'anges pleurant. C'est un ouvrage admirable
» par son attitude.

« C'était l'ouvrage favori de Blasset, car on tient que
» plusieurs années après qu'il fut placé, et afin de le
» rendre parfait, il monta à l'échelle et y travailla
» plusieurs jours.

» C'est un don de Gabriel de Sachi, sieur de Coudrai,
» et de Marianne Devillers, son épouse. François
» Crescent y a ajouté en 1711 les deux bras qui
» avaient été cassés. »

Ce morceau remarquable de sculpture est en ce moment en la possession de M. Simoni, marchand de figures en plâtre, rue Hautes-des-Tanneurs, qui l'a échangé contre des produits de son métier avec les dames de l'Oratoire. Il est vraiment fâcheux que l'on ait peint cette statue car les formes en sont admirables, la tête surtout est douée d'une énergie vraiment extraordinaire. Le Christ a les deux poings liés pardevant avec une corde, un manteau retenu par une courroie est placé sur ses larges épaules.

Un morceau capital de notre célèbre sculpteur, et que chacun peut voir encore dans l'église St-Remi, est sans contredit le mausolée de Nicolas de Lannoy, malgré l'absence des inscriptions commémoratives qui ont été mutilées, ce tombeau doit être de 1632.

Sous une arcade en marbre noir se trouve la représentation en marbre blanc, des corps entièrement nus et couchés, de M. de Lannoy et de son épouse. Dans le fond de cette arcade, et dans un cartouche se voit un bas-relief, véritable objet d'art représentant la résurrection de Lazare.

Sur les retours à l'extérieur ainsi que sur les pieds pendants, se trouvent les quatre figures de la sagesse, de la force, de la justice et de la tempérance, en marbre blanc incrusté dans le marbre noir.

Au devant du monument et formant la clef de

l'arcade, une tête d'ange pleurant, étonne par sa vérité d'expression.

Pour compléter le mausolée, trois grandes figures en marbre blanc représentent : à droite, M. de Lannoy, à genoux, les mains jointes, la figure tournée vers l'autel, il est vêtu d'une cotte d'armes sur sa cuirasse avec une fraise autour du col ; à gauche, l'épouse dans la même posture que le mari ; au milieu, se trouve un ange ou une renommée de grandeur naturelle aussi en marbre blanc, ayant le pied posé sur une tête de mort, auprès de cette dernière figure sont placés les armoiries de ce seigneur avec son casque.

Contre la muraille, et pour couronner le mausolée, un entablement en marbre noir avec une frise de marbre blanc supporté par quatre colonnes d'ordre composé, en marbre noir veiné de blanc, renferme un médaillon en marbre blanc, représentant la résurrection de Jésus-Christ.

Jean Quignon, maître de Notre-Dame du Puy, offre à cette confrérie, en 1634, une Vierge dite Notre-Dame de Bon-Secours ou autrement la Vierge des hortillons. Blassel est chargé de son exécution. Cette statue n'est point sans quelque mérite et assez bien conçue. La Vierge est représentée tenant son fils sur ses bras, l'Enfant-Dieu semble terrasser le serpent avec une lance. Marie, dans cette composition, est en même temps maîtresse de la mort, représentée sous la forme d'un squelette placée sous le reptile. Sur le socle on lit : *Dessus l'enfer agréable victoire*.

Le tombeau de la famille des Hémart, qui se voyait

dans le cimetière St-Denis, œuvre d'art de notre artiste, est disparu de ce monde comme bien d'autres travaux de même intérêt. La tradition seule l'a fait revivre, ainsi, Dom Grenier nous donne la description du tombeau dont la date serait de 1635 :

« Il est placé sur un des portiques du cloître qui » conduit à l'église des jésuites. Ce mausolée est com- » posé au moins de vingt-cinq figures de pierre, dont » huit ou neuf grandes comme nature sont détachées » de la pierre. Le reste, en bas-relief presque isolé où » Notre-Seigneur est représenté ressuscitant le Lazare. » Toutes les figures sont dans une attitude admirable, » on dirait en les considérant, qu'elles sont animées et » que le sculpteur les a rendues susceptibles de diffé- » rentes passions. On y voit une perspective inimitable. » Les objets y sont d'une manière surprenante et » agréable à la vue. »

S'il est une chose regrettable dans le siècle où nous vivons, c'est de voir le peu de respect attaché aux œuvres des artistes des siècles passés.

Pour un motif ou pour un autre le marteau destructeur fait tomber, aujourd'hui une grille, chef-d'œuvre de serrurerie d'un artiste amiénois, demain un tableau est descendu et une œuvre de sculpture reléguée dans un coin ou traîtreusement emprisonnée dans un comble; tous ces objets sont alors perdus pour les arts.

Notre basilique, monument incroyable enfanté par la foi, est créée pour recevoir au fur et à mesure que les siècles s'accumulent, les travaux innombrables des générations qui se succèdent; on doit y conserver depuis

le plus humble des objets jusqu'aux œuvres magistrales de nos plus grands maîtres; ce doit être un musée enseignant aux siècles à venir l'histoire artistique de la cité.

S'il n'est mis une entrave à cet abus, qui peut dire ce que deviendront sous peu les magnifiques morceaux de sculpture, les admirables peintures et autres objets d'art dont tout bon Picard doit être fier, quand en se servant du mot *style*, on supprime ces œuvres et qu'on les met à la porte du temple dont il font l'ornement et la gloire.

Telle est la position faite à un chef-d'œuvre de Blassel Le rétable d'autel de la petite paroisse, représentant l'Assomption de la Vierge, don de François Dufresne, sieur d'Omécourt, et maître de la confrérie de Notre-Dame du Puy en 1637. Il est relégué dans la chapelle de la maison de charité de Notre-Dame où ne le voit pas qui veut. Les anges qui l'accompagnaient sont entassés dans un des greniers de cette maison et livrés à l'imprévoyance du premier venu.

Ce groupe en marbre blanc, demi-bosse, est sur fond de marbre bleu Turquin. On lit au bas ces mots : *Trahe nos, post te curremus*, et sur le socle la légende : *Humilité sur les cieux exalté.*

Le grand autel des Célestins d'Amiens était aussi dû au ciseau de Blassel qui l'exécuta en 1640, il représentait aussi l'Assomption de la Vierge, de grandeur naturelle. (Pagès en donne la description).

Notre-Dame de Victoire, don du prince de Condé après la bataille de Rocroy, est encore de Blassel, à la date de 1643. Cette statue en marbre blanc se voit

actuellement dans l'église St-Remy. Elle brille par son élégante simplicité.

M. le vicomte de Forceville, rue du Cange, possède comme héritage de famille une Vierge en buis, de 40 centimètres de hauteur, œuvre de notre sculpteur, qui se rapproche d'une manière frappante avec la Vierge du prince de Condé. La pose de l'Enfant-Jésus n'est pas la même, il tient de la main gauche une grappe de raisin qu'il appuie sur le bras de sa mère. La statue est posée dans une console autour de laquelle se trouvent trois têtes de chérubins. Ce morceau de sculpture est d'une délicatesse exquise, la draperie en est savante, on peut le considérer comme un chef-d'œuvre en son genre.

En 1644 Blassel sculpta le tombeau d'Antoine de Baillon, chanoine. Il est représenté à genoux, priant devant un *Ecce homo*. On retrouve dans ce dernier le faire du maître qui l'a exécuté. Ce morceau de sculpture est placé contre un pilier dans la cathédrale d'Amiens, en face la porte de l'évêché.

On peut aussi attribuer à notre artiste, sans crainte d'être taxé d'erreur, un mausolée en marbre blanc, placé entre la chapelle de Notre-Dame de paix et celle de St-Firmin, dans la cathédrale. Il fut élevé en 1644, à la mémoire de Jean de Sachy, et de Marie Derevelois, son épouse. Gilbert en donne la description dans son ouvrage sur notre église-mère, page 173.

Pierre sacrée où le serpent se brise. Telle est la devise de frère Claude Pierre, religieux profès de l'abbaye de St-Acheul, lequel offrit, comme maître du Puy un monument en pierre, conservé dans la cathédrale, en

face de la chapelle même du Puy. Ce chanoine, à genoux près d'un prie-Dieu, baise le pied de l'Enfant-Jésus, qui est soutenu par sa mère, derrière lui saint Claude, son patron, lui sert d'introducteur. Au-dessus, un médaillon aussi en pierre, renferme l'Enfant-Dieu, la Vierge et saint Joseph. Sur un ruban, au milieu duquel se trouve le Père-Éternel on lit : *Hic est filius meus dilectus.* Cette œuvre de sculpture fut exécutée par Blassel en 1650.

En 1652 il sculpta le monument en pierre d'Antoine Niquet, chanoine, qui est représenté à genoux, tenant un livre à la main devant la mère des douleurs. Saint Antoine paraît lui indiquer, dans son livre, la prière qu'il doit adresser à Marie. Ce monument est placé dans la cathédrale, vis-à-vis la porte du Cloître-de-l'Horloge.

Dans la chapelle de l'Incarnation, une Vierge un peu trop mondaine peut-être, mais sculptée par lui, fut offerte, en 1678, par Michel Martin, maître du Puy en cette année.

Suivant M. de Vermont, il se trouvait dans l'hôtel-de-ville d'Amiens, une Vierge en bois, de Blassel, dont les ornements de la draperie étaient dorés.

Le même indique, et on a publié dans les *Monuments d'Amiens*, comme s'étant trouvé contre l'un des piliers du chœur dans l'église St-Firmin-le-Confesseur, un mausolée ronde bosse en pierre, par Blassel, représentant un enfant âgé de huit ans, présenté par saint Jean-Baptiste à l'Enfant-Jésus, qui lui montre le ciel pour sa demeure future; il est plus que probable que l'artiste a élevé ce monument à la mémoire d'un de ses enfants, baptisé le 25 mars 1639, sous le nom de Jean-Baptiste.

St-Martin-au-Bourg renfermait aussi des œuvres de notre sculpteur. Pagès indique au côté gauche du rétable d'autel, une statue de la Vierge, peinte et dorée, une Ste-Catherine, puis un St-Martin divisant son manteau, toutes les trois de grandeur presque naturelle. Elles avaient été données par les porteurs de palmes de cette paroisse. On voyait aussi dans la même église, le buste en marbre blanc de M. Coulon, curé de la paroisse, morceau de sculpture en demi-bosse et vu de profil. Ce curé était représenté en surplis, les mains jointes, devant un crucifix posé dans un fronton circulaire.

Les comptes de la succession Blassel viennent appuyer cette assertion, une somme de 12 livres au lieu de 30 livres est payée après son décès pour l'épitaphe (c'est ainsi que l'on désignait un monument funèbre) pour l'épitaphe de M. Coulon; 200 livres avaient été payées précédemment comme à comptes.

Dans l'église des Augustins il se trouvait encore en 1783 une statue de St. Fiacre, de Blassel, le saint se tournait du côté du jour pour lire.

Une Vierge et plusieurs statues en pierre exécutées par lui existaient dans l'église des Jacobins.

Dans l'église des Minimes on voyait de lui un St-François-de-Paule et un St-Honoré, plus une statue du Christ, tenant une croix sur la tombe de dame Marie Dufresne, épouse de Sachy, belle-mère de Blassel.

L'exposition artistique organisée à l'occasion du concours régional d'Amiens, nous a procuré la vue de deux œuvres de l'artiste qui nous occupe. La première représentant l'enfant au dauphin, et la seconde un buste de

dame de la cour, toutes deux appartenant à Mlle Blin de Bourdon, de Namps-au-Val.

Quand on a bien examiné ces deux morceaux de sculpture, qu'on les a mis en parallèle, le buste pâlit; les chairs sont flasques, molles, elles n'ont pas l'énergie vitale que l'on rencontre dans l'enfant au dauphin. Blassel avait besoin d'être livré à lui-même, à son génie, pour enfanter des choses admirables, il avait assez étudié la nature, elle n'avait plus rien de nouveau à lui offrir, sa tête bouillante renfermait jusqu'à ses moindres secrets.

Un Enfant-Jésus terrassant le serpent, qui se trouve dans la cathédrale, contre les bas-reliefs représentant la vie de saint Saulve, au côté droit du chœur, peut être placé comme le digne pendant de l'Enfant au dauphin, c'est bien la même main qui l'a exécuté, le même cerveau qui les a enfantés tous les deux.

Blassel mourut en véritable artiste, c'est-à-dire le ciseau en main, car on remarque que sa veuve a dû rendre certaines sommes que son mari avait reçues comme arrhes de marché, ainsi que le constatent les deux passages suivants, empruntés aux comptes cités plus haut et écrits de la main même de Mme Blassel:

« Rendu à ma cousine Guyot, 10 livres que l'on avait
» baillé au deffunct, sur les deux figures qu'il avait
» commence, pour mettre au portail de l'église des
» pères jésuites.

» Rendu au père Payon, 10 livres et une Vierge estimée
» 20 livres, qui font 30 livres qu'il devait pour *haire* (1),
» pour une Assumption que le deffunct devoit faire. »

(1) Arrhes.

CHAPITRE IV.

Philippe BLASSEL.

Philippe Blassel, père de notre artiste, a dû naître vers 1567, car, suivant le registre aux maîtrises qui se trouve à la mairie, il est reçu apprenti menuisier le 23 février 1579, sous Jehan Blassel, son oncle, maître du métier, c'était ordinairement vers l'âge de douze ans que l'on admettait les apprentis.

Le même registre indique Philippe, reçu maître menuisier, le 19 février 1591, neuf ans avant la naissance de son fils.

Ainsi que nous l'avons dit, quoique rien n'ait transpiré sur la manière artistique avec laquelle Nicolas avait été élevé, rien non plus n'indique quel maître avait pu lui enseigner l'art de créer les chefs-d'œuvre qui nous étonnent à présent. L'ébauche de cette intelligence remarquable est due sans contredit à son père, qui sans être habile sculpteur, maniait néanmoins le ciseau avec une certaine adresse, puisqu'il fut chargé à diverses époques de travaux qui décèlent chez lui un savoir qu'on était loin de rencontrer chez les huchiers ou menuisiers de son temps, desquels on doit le distinguer entièrement.

Philippe Blassel, maître tailleur d'images et Pierre Sallé, maître menuisier, sont chargés le 22 avril 1600, par Nicolas Ducastel, bourgeois d'Amiens et ami spirituel des pères Capucins, de construire moyennant 40 écus, un tabernacle en bois de chêne pour leur couvent.

Suivant acte passé devant Me Castelet, notaire à Amiens, le 18 août 1604, Philippe s'engage à sculpter une table d'autel pour le chœur de l'abbaye de St-Pierre de Selincourt, que Pierre François, maître menuisier, fournira, et ce suivant le dessin arrêté entre eux. Au cadre de ladite table qui doit coûter 156 livres il y aura huit têtes de chérubins.

Philippe Blassel et Henri Salle, maître menuisier, s'engagent par acte, devant maître Trencart, notaire à Amiens, en date du 22 mars 1612, à fournir la cloture et pulpitre de l'abbaye de Corbie. Blassel sculptera moyennant 78 livres, quatorze images de deux pieds et demi de hauteur avec deux autres statues de la Vierge et de St-Jean accostant le Crucifix.

Le 11 octobre 1612, chez Debacq, notaire à Amiens, Henri Salle, menuisier, Philippe Blassel, tailleur d'images, et Rault Maressal, peintre, s'engagent à fournir pour les Carmélites de Pontoise, un tabernacle semblable à celui que Blassel a exécuté avec Voiturier et dont nous n'avons point retrouvé la trace. Six-vingt quinze livres sont payées à Salle, 105 livres à Blassel, et six-vingt livres a Maressal.

Sur les registres aux comptes de la ville d'Amiens, se trouve inscrit l'article de dépense suivant : « A Phi-» lippe Blassel, maître thailleur d'images, 12 livres

» tournois a lui ordonné par mandement du 5 janvier
» 1613, pour avoir faict et taillé ung ange et une licorne
» qui tiennent les armes de France et de la dicte ville,
» qui sont apposés sur les deux primaux esteulx de
» l'escalier de l'hostel-de-ville. »

Philippe Blassel s'engage, le 16 juin 1618, par acte reçu par Me Castelet, notaire à Amiens, à sculpter la clôture de la chapelle de St-Nicolas dans l'église de St-Quentin, en la ville de St-Quentin.

L'église de St-Martin, de Noyon, a de lui un tabernacle fait par Gille Follie, menuisier, il charge Pierre Darly, peintre, suivant un acte passé devant Me Ricart, notaire à Amiens, le 16 juin 1619, de peindre et dorer ce travail.

Enfin, le 30 janvier 1619, chez Me Debacq, aussi notaire à Amiens : Gille Follye, menuisier, Philippe Blassel, maître sculpteur, et Baptiste Maronnier, peintre, s'engagent, moyennant 270 livres, à exécuter un tabernacle en chêne de cinq pieds de large et sept pieds de hauteur, pour les Ursulines d'Amiens.

Nicolas BLASSEL (Oncle de notre sculpteur).

Il est présumable que Nicolas, frère de Philippe était plus avancé dans l'art de la sculpture, car on le voit à lui seul chargé de l'exécution des travaux les plus importants.

Le 11 avril 1602, par acte passé devant Me Castelet, notaire à Amiens, Nicolas Blassel, maître sculpteur, paroisse St-Firmin-le-Confez, s'engage à sculpter pour l'église Notre-Dame de la Neuville, faubourg de Corbie, une table d'autel de la longueur de sept pieds et demi, et de hauteur jusques au sommet d'icelle table, six pieds, et des deux côtés de la dite table, quatre pieds. Cinq histoires de la Passion du Sauveur devront être représentées, en suivant pour modèle la table d'autel du couvent des Cordeliers d'Amiens, il fournira tout le bois et en outre les matériaux nécessaires pour la fermeture, le tout moyennant 102 livres.

Pour la forme des marchés du temps qui nous occupe, il est bon de donner parfois des actes en entier, celui passé chez Me Castelet, notaire à Amiens, le 1er février 1607, avec les Sœurs-Grises, pour la confection d'un tabernacle, étant des plus complets, nous en donnons la transcription littérale dans la note 9.

Le 26 juin 1610, chez Me Castelet, notaire, Adrien Voiturier et Nicolas Blassel se chargent de construire un tabernacle pour l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen; ils font marché avec dame Catherine Sansson, prieure de cet hospice, moyennant 396 livres. Ce taber-

nacle devra être semblable à celui des Sœurs-Grises, relaté ci-dessus.

Suivant acte passé devant Me Debacq, notaire, Nicolas Blassel est chargé de faire la clôture de la chapelle du Jour dans la cathédrale d'Amiens, pour Me Jehan Collence, maître de Notre-Dame du Puy (Voir n° 10 des notes).

La sculpture d'alors se prêtait à tout, même à l'exécution des travaux les plus infimes; Nicolas Blassel s'engage, le 14 juin 1617, chez Me Castelet, notaire, à sculpter des moules à cierges pour un marchand de la ville de Beauvais (Voir n° 11 des notes).

Bernard BLASSEL.

Nous n'avons trouvé que trois actes concernant cet artiste, qui devait être médiocre dans son art, car on le voit obligé, par acte devant Martin Caron, notaire à Amiens, en date du 20 février 1621, d'abandonner la confection de son œuvre à Martin Damyens, sculpteur, nouvellement arrivé dans notre ville. Ce travail cependant, dont il avait été chargé par Me Hendel, élu de Corbie, devait lui faire le plus grand honneur car il s'agissait d'un mausolée représentant l'Assomption de la Vierge et qui devait être placé dans le cloître de l'abbaye si puissante de Corbie, il dut payer à son confrère la somme de six-vingt livres.

Le 28 mai 1622, chez le même notaire, Bernard Blassel et Charles Lecocq s'engagent envers Michel Coullon, curé de Cérisy-sur-Somme, et les délégués de cette commune, d'exécuter moyennant 420 livres, un tabernacle semblable à celui des pères Minimes d'Amiens, avec une fermeture d'autel. Les figures de St-Georges et de St-Michel devront orner ce tabernacle.

Enfin Bernard Blassel, suivant contrat passé devant Me Castelet, notaire, le 23 juillet 1622, est chargé d'achever une cheminée déjà commencée, on ne dit par qui, dans une des salles de la maison de Jacques Mouret, bourgeois d'Amiens, paroisse St-Firmin-Confez, moyennant 110 livres.

Jean BLASSEL.

Les travaux de ce sculpteur ne sont pas communs à ce qu'il paraît, car au milieu des nombreuses recherches que nous avons faites, nous n'avons pu découvrir qu'un seul acte qui lui soit applicable. Cet acte fut passé chez Me Roche, notaire à Amiens, le 28 novembre 1626. Il porte marché entre Grégoire Delacorne, curé de Sailly-Lorette, assisté des marguilliers de cette paroisse. Jehan Blassel, sculpteur, et Charles Lecocq, maître menuisier, pour la fourniture d'un tabernacle de bois doré, semblable à celui des Minimes d'Amiens, avec saint Quentin au côté gauche, l'Assomption à droite et la Résurrection au centre. Au milieu des pyramides du dessus de ce tabernacle, seront les images de St-François-de-Paule et de St-Charles-Borromée.

Lecocq fera de plus une balustrade d'autel, mille livres leur seront comptées pour ce travail.

Le 24 juin 1624, Jean Blassel prend pour apprenti un jeune homme du nom de Pierre Duel, qui sortait de chez son frère Bernard. Il prend aussi pour apprenti le frère de ce dernier, Jean, suivant acte passé le 7 mars 1625, chez François Carpentier, notaire à Amiens.

Pierre BLASSEL.

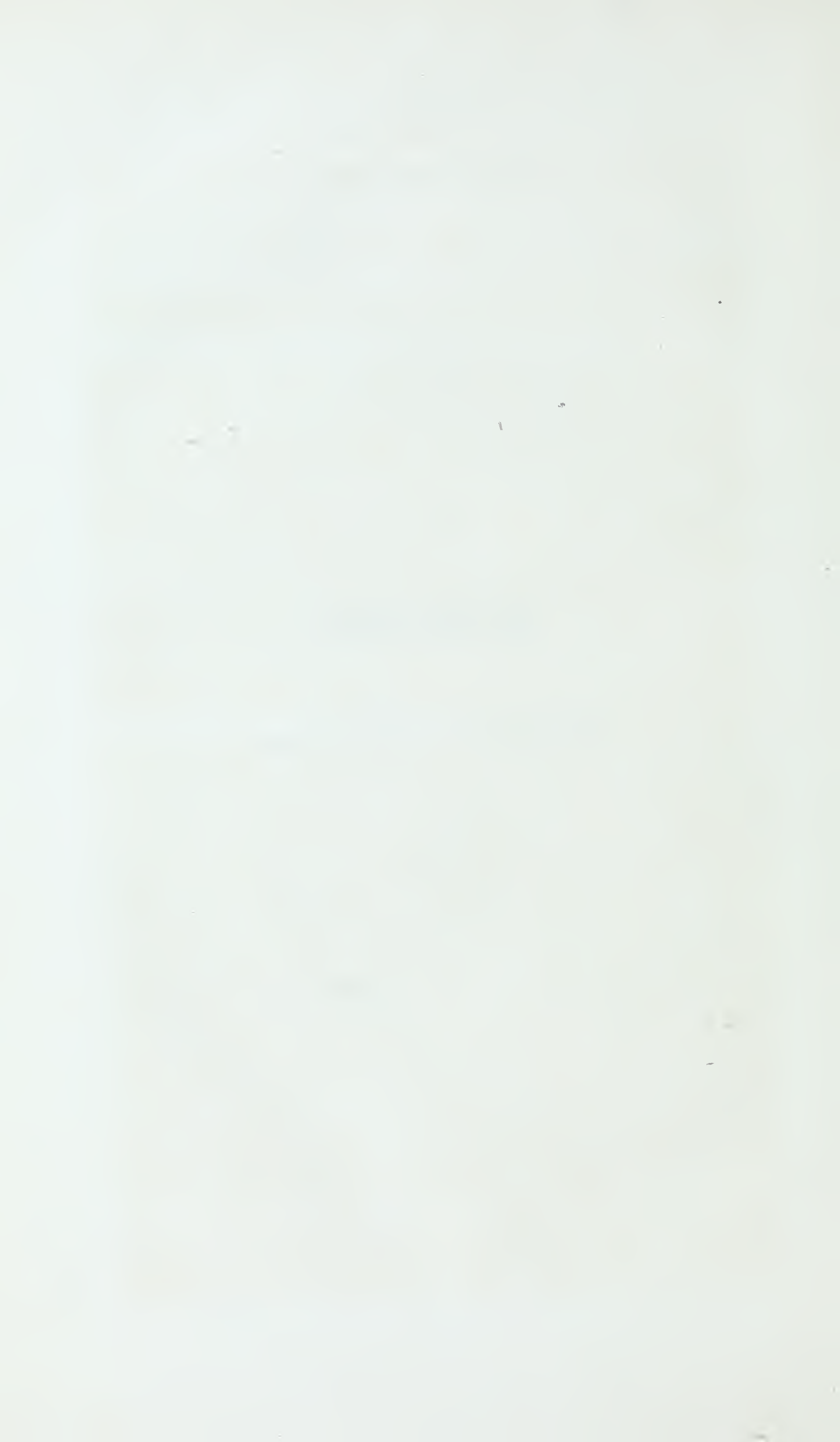
A la page 27 de l'*Histoire de Montdidier*, M. de Beauvillé cite deux œuvres qu'il attribue à ce sculpteur, voici la description qu'il en donne : « La décoration » de la chapelle est plus riche qu'élégante. Le tableau » d'autel et ceux qui l'accompagnent sont entourés de » quatre colonnes torses corinthiennes, sur lesquelles » s'enroule un cep de vigne dont les feuilles et les » grappes sont dorées, frise, corniche, chapiteaux, » tout est bleu et or. L'entablement est surchargé, » au-dessus du tableau principal est une statue de la » Vierge, placée dans une niche ; à droite et à gauche » sont des ornements en portion de cercle contenant » des monogrammes dorés ; des anges, coquets, gra- » cieux, mais ressemblant plus à des amours d'opéra » qu'à des hôtes célestes sont assis sur la corniche dans » une posture très-peu recueillie, des pots à feu sur- » montent ce rétable, dont la richesse ne dissimule » qu'imparfaitement la lourdeur ; il fut exécuté en » 1641, par Antoine Hennocq, menuisier, moyennant » 1350 livres de façon, la fabrique fournit le bois. La » chapelle de la Vierge, autrefois du Rosaire, est aussi » l'œuvre de Pierre Blassel, qui l'acheva en 1642. »

Nous avons tout lieu de penser que Pierre Blassel acheta ou fit exécuter par son cousin Nicolas, les deux statues du milieu de chacun de ces autels, car dans ces deux morceaux de sculpture nous avons reconnu le faire de ce maître.



PIÈCES

JUSTIFICATIVES



PIÈCE N° 1.

Premier contrat de mariage passé devant Me Denis, notaire à Amiens.

Pardevant les notaires du Roy, garde notes hereditaires en la ville et baliage dAmyens, soubs signés, sont comparus en leurs personnes Philipes Blassel, Me sculteur, demeurant au dict Amyens, paroisse St Martin au Bourcq, Et Nicolas Blassel, son fils aisné, et de deffuncte Janne Leleu, aussi Me sculteur.

Et damoiselle Magdeleine le Telier, vesve en derniere nopces de feu honnorable homme Jean Leclercq, bourgeois et marchant, demeurant audict Amyens, paroisse Sainct Firmin le Confez.

Et ont recognu les dites parties que pour parvenir au mariage pour parle entre le dit Blassel le joenne et la dite le Telier, lequel, au plaisir de Dieu, prendra perfection en face de nostre Mère saincte Eglise catholicque, apostolicque et romaine, et par avant plus grand lien ou obligation diceluy, les dons, traictes et conventions sont telles quil enssuit. Cest asscavoir que les dits futurs marians se sont contentez des personnes, bonté et valleur des biens immoeubles l'un de l'autre sans en faire particulière déclaration | Ayant este dict et convenus au cas que la dicte le Telier predecède le dit Blassel, quil aura et remportera franchement tous ses habillements, son lict, bastons, armes et cheval avec ses biens et immeubles et encorres la somme de quatre mille livres a prendre sur les biens de la dicte le Telier,

de quoy elle luy a faict don, ce que le dict Blassel, assiste comme dessus, a accepté, sans quil soit tenu payer aucune debtes passives quy se porront trouver en la maison apres le décès de la dite le Telier, moiennant lequel advancement ne porra prétendre le dict Blassel aucun droict part ny portion, es biens, mœubles et marchandises, quy sont et seront en la maison desdicts futurs marians ainsi apartiendront et retourneront entierement a la dite le Telier ou a ses heritiers, après toutefois que la dite somme de quatre mil livres aura este payee audit Blassel sans esperance de toucher et proffîcter de plus grande somme pour raison de la communaute ou en quelque autre fasson et manière généralement que ce puisse estre, soit de succession dacquest conquest ou aultrement, saouf et excepte les donations que luy porra faire ladite le Telier ; et predecedant ledit Blassel icelle le Telier, elle aura et remportera tous ses biens, moeubles, immoeubles, debtes, actions et marchandises, habillements, bagues et joiaux, lict et chambre estorée, a quoy le tout se puist monter, sans en délivrer ny bailler aucune chose aux héritiers du dict Blassel, soit de la dicte somme de quatre mil livres ou aultrement, sinon qu'ils auront et remporteront franchement comme dict est les biens et immoeubles patrimoniaux du dict Blassel avec ses dits habits a son usaige, sestant reservé la dite le Telier de donner et disposer de ses biens, soit par entrevix ou par testament, a telles personnes que bon lui plaira.

Passé en la maison de la dite le Telier, le joeudy unziesme jour davril mil six cent vingt quatre.

PIÈCE N° 2.

Testament de Madeleine Tellier, première femme de Nicolas Blassel, chez Me Trencart, notaire.

Fut présente damoiselle Magdeleine Tellier, qui fust femme en premiere nopces de feu honorable homme Jehan de Montigny, vivant bourgeois et marchant de la ville d'Amyens, en secondes nopces de honorable homme Jehan Leclerc, vivant aussy bourgeois et marchant dicelle ville, et a présent en troisiesme nopces de honorable homme Nicolas Blassel, bourgeois et marchant de la dite ville et y demeurant, paroisse St Firmin le Confez. | Laquelle a recongnu, estant en bonne santé corporelle, allant et venant à ses affaires, sayne desprit et dentendement, comme est apparu aux nottaires roiaulx souz signez, quelle avoit et a faict dicte et nomme ausdits notaires sans suggestion, induction ny contrainte de personne, comme elle a dict son testament et ordonnances de derniere volonté comme sensuit en revoquant tous autres testaments et codicilles que poeut avoir cy devant faict voullant que cestuy présent au lieu par protestation touteffois de icelluy augmenter, dimynuer ou le revoquer cy apres quand et ainsy quil luy plaira. Premierement, la dite comparante a donné son ame a Dieu, notre Père Créateur, Sauveur, Redempteur Jesus Crist, recommandant icelle aux prieres et intercessions de la glorieuse Vierge Marye, Monsr

S[t] Michel Ange, Archange, a son bon ange, M[r] S[t] Pierre, Mons[r] S[t] Paul, M[r] S[t] Firmin le Confez, son patron, | Madame S[te] Anne, Madame saincte Marie Magdeleine, sa maryne, Madame S[te] Barbe, mere de confession, et a tout la court celeste de Paradis. | Ordonnant son corps estre inhumé en leglise du couvent des Cordeliers a lendroit ou est enterré ledit feu Leclerc, et y estre porté par aucuns relligieux du dict couvent et que ses services soient faicts solempnellement de vigilles, commendace trois haultes messes et deux cens messes a basse voix de l'office des trespassez, lesquelles basses messes se diront en leglise de sa dicte paroisse et ailleurs le plus tost que faire se porra; desirant quapres les dictes vigilles chantées son corps soit porte et pose au devant du Crucifix de la nef de l'eglise Notre Dame du dict Amyens et y estre chanté le salut de la Vierge pour ce faict son dict corps estre porte et enterre en la dicte église des Cordeliers, auquel couvent des Cordeliers la dicte testatrice a donne et legatte par ces dictes presentes la somme de 30 livres tant pour le port de son corps et ouverture de la terre pour enterrer icelluy. Et que a ses dits enterrement et services il y ait 13 femmes pauvres ayant chacune ung cierge de cire pesant demy livre et une aulne de drap noir de quatre livres laulne, et duquel drap elle leur en faict don. | Comme aussy elle ordonne que a ses dits enterrement et services assistent les prebtres de l'Hostel Dieu, religieux des couvent Jacobins, Augustins et des Cordelliers, et quen chacune de leurs eglises fut chante vigille commendaces et une haulte messe de l'office des trespassez, et pareil

service en chacune des eglises des Minismes | Ste Claire | St Julien | Sœurs Grises | Carmelynes et St Jacques au cimetière St Denys au dict Amiens, plus, qu'il fut dict et chante les plus prochains jours de lundy apres son deceds, en la chappelle de St Pierre en ladicte eglise Notre Dame, Cent messes à basse voix du dict office, et quil fut distribue manuellement, le lendemain de son enterrement, aux pauvres la somme de 50 livres et six sommes de ble convertis en petits pains. Donne a la fabrique de sa dite paroisse sa bonne cotte de damas | a chacun bachins 10 sols | a la confrerye de lA-somption, erigee au couvent des Jacobins audict Amyens, 6 livres | a chacune des confreries du Rozel au dict couvent et de N. Dame de Liesse au dict St Jacques, 60 sols. | Sy ordonne son bou de lan estre faict solempnel de vigilles et commendaces, trois haultes messes et cent messes a basses voix du dit office davantage voeul et ordonne la dicte testatrice qu'il soit dict et chante en la dite nef de Notre Dame vigilles commendaces et une haulte messe du dict office par chacun an à perpetuité en tel jour que decedera la dite testatrice selon et ainsi que la fondation que le dit feu le Clerc a faict a son intention en la confrerye de Notre-Dame du Puy, pour quoy sera paye a la dicte confrerye chacun an, pareille somme portée par ladicte fondation dudict Leclerc, à prendre sur la moictie appartenant à ladite testatrice, au total de la maison ou elle est demeurante, seant au dict Amiens, rue des Orfebvres, ou pend pour enseigne le Sagitaire (n° 12), tenant dun coste au Chat qui dort, dautre coste a honorable homme Pierre Pièce, bourgeois

et marchand de ladite ville, son gendre, parderrière à la rue des Trippes et pardevant sur ladicte rue des Orfèvres, de laquelle moitié de maison ladicte testatrice a affecté et ipothequé au paiement de ladite fondation; davantage la dite testatrice ordonne quil fut semblablement dict et chante au dict jour de son deceds, chacun an perpétuellement en la dicte église du dict couvent des Cordeliers, vigilles, commendaces et une messe à haulte voix du dict office, pourquoy elle a legatte audit couvent 6 livres a prendre chacun an sur ladite moitié de maison, et pareil service de vigilles, commendaces et haulte messe chacun an a perpetuite, au dict jour, dans leglise du couvent des Sœurs-Grises de la ville de Doullens, auquel couvent ladite testatrice a faict et donne et legatte la somme de 100 sols à prendre pareillement sur ladite moitié de maison et pour le surplus de ses legats pieux obsecques, funerailles et lumynaires, la dite testatrice a le tout remis et delaisse à la discretion de ses executeurs cy apres nommes. Et quand aux biens temporels qu'il a pleu à Dieu donner à ladite testatrice, icelle en a dispose et dispose comme sensuit : cest assavoir que ladicte testatrice a donne et legatte au dict Blassel, son mary, ladicte moictye de maison a elle appartenant, cy dessus dèclare, pour par lui en jouir du jour du deceds de ladite testatrice et dela en avant part usufruit sa vie durant seullement, à la charge de par ledit Blassel durant ledit usufruit paier les cens et portion que doit ladite maison, ensemble les dites fondations cy dessus faictes tant a ladite confrerye de Notre-Dame-du-Puy, que es couvent des Cordeliers de ceste ville et Sœurs-Grises

audit Doullens. Priant son dict mary quil face le plus tost qu'il porra dans la dicte église des Cordeliers ou le dict Leclerc est enterre ou sera ladite testatrice, une espitaphe a lintention dudict Leclerc et de la dicte testatrice, de telle histoire et matiere quil advisera, de la valeur de 600 livres qui luy seront paiez par les dits executeurs sy donne au dict Blassel la somme de 150 livres pour estre emploiez a ung habit de dœuil. Item, la dite testatrice donne et legatte a Magdeleyne, Margueritte et Catherine Pièce, ses petites filles, enfans du dict Pierre Pièce et de sa deffuncte damoiselle Margueritte de Montigny, qui fut sa femme et fille dicelle testatrice, tout le linge de lin appartenant a la dicte testatrice, ensemble toutes les chaynes dor, bagues et autres dorures aussy servant et appartenant a la dite testatrice, sauf une chainture émaillée dor, quelle a aussy donnée hors et avant part a la dicte Madeleine. Et quant au surplus des biens, mœubles, aquest, conquest, immeubles et propres appartenant a icelle testatrice, elle a le tout donne et délaisse tant a François Pièce, aussy petit-fils dicelle testatrice et enfant du dict Pierre Pièce et dicelle deffuncte de Montigny, que aus dites Magdeleine, Marguerite et Catherine Pièce. Pour par eulx en jouir à leur vollonte, suivant la coustume des lieux, à la charge de par les dits François, Madeleine, Margueritte et Catherine Pièce, ses petits enfants et heritiers, paier les debtes, obsecques et funerailles dicelle testatrice et entretenir le présent testament, pour lequel mettre à exécution la dicte testatrice a nomme et esleu pour executeur honnorables hommes Nicolas et Gilles Tellier, pere et

fils, bourgeois et marchand, demeurant au dict Amyens, ses frere et nepveu, leur priant emprendre la charge et fair leur delivrance a chacun desquels elle donne ung chappeau de dœul de valleur de 9 livres. Ce fut faict et passe au dict Amyens par devant les dicts notaires, en la maison de Trencart, l'un diceulx, et par la dicte testatrice dudict et nummé audits nottaires sans suggestion, comme dict est et a elle releu par lun diceulx nottaires, l'autre présent. Apres laquelle lecture la dicte testatrice a declare etre telle sa volonte et intention derniere et la voullu ainsy passer aux protestations sus dictes, le mardy dernier d'aoust 1632, sur les 5 heures de relevée, et a la dicte testatrice signe ces presentes avec lesdits nottaires.

Signe : Madeline Tellier, de St-Fussien, et Trencart.

CODICILE.

Comparant par devant les dits soubsignes, la dite damoiselle Magdeleyne Tellier denommée en son testament sus dict, duquel luy a este dabondance faict lecture par l'un des dits nottaires, l'autre present. Après laquelle lecture elle a déclare avoir le dict testament pour agréable, voullant qu'il sorte son effect en tous ses poincts, sauf quelle a revocque et revocque la donnation quelle a faicte, par le dict testament, au dict Blassel, son mary, y denommé, de l'usufruit et juissance sa vye durant dicelluy Blassel de la moictye de la maison du sagittaire, seant au dict Amyens, rue des Orfebvres, delivre par le dict testament ensemble de la somme de

150 livres pour habit de doeul quelle luy avoit pareillement delaisse et donne, et les dits dons et legats elle entend qu'il nait aucun lieu ny sorte effect. Ainsi que les dits heritiers de la dicte testatrice juissent de la dite moitye de maison avec ses autres biens du jour du deceds dicelle testatrice, suivant le dict testament, sans estre tenus paier au dit Blassel la somme de 150 livres. Comme aussy la dicte testatrice entend quil ne soit paye aucune chose au dict Blassel des 600 livres quelle a donne pour lepitaphe mentionne par le dit testament, dautant quelle fera faire icelle si bon luy semble et comme il luy plaira. Le surplus de son dict testament sortissant son plein et entier effect, et lequel present codicelle a este dict et nummé aus dits nottaires par la dite testatrice estant en bonne sante, sayne desprit et dentendement et a este dict le dict testament sans suggestion aucune et a elle releu par lun des dits notaires, lautre présent, le jeudy, 2e jour de septembre, 1632, sur les 3 heures de relevée, present les dits nottaires en la maison de Trencart, l'un d'eux, et a signé.

Les mêmes signatures.

PIÈCE N° 3.

Acte de fondation d'une Messe à la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, 19 juin 1656, chez Me Daiz, notaire à Amiens.

Sont comparus Nicolas Blassel, Me sculpteur du Roy, doyen de la Confrerie de N. D. du Puigs, et Anne de Sachy, sa femme, lesquels fondent une haute messe solennelle en l'honneur de St. Nicolas, deste qui est le 9e jour de mai, a 10 heures du matin, dans la nef de la Cathedrale par chacun an, avec 2 coristes ou chappiers, orgues et musique. A la distribution : pour les orgues, 12 sols, y compris les souffleurs; au maistre de la musique, 12 sols 6 deniers, compris les enfants de cœur; a chacun chantre, 4 sols 6 denier; aux diacre, soubs diacre et chappiers, chacun 12 deniers, outre la retribution ordinaire, et au chappelain de la dite confrerie quy chantera la dicte grand messe, 12 sols; pour le serviteur de la dicte confrerie qui advertira les dits srs maistres et maitresses et quatre des siens proches parents des dits srs fondateurs, 10 sols; pour la sonnerie telle que de faire buquer les deux grosses cloches, suivant la permission quils en ont obtenu et receus de Mr l'Evesque dAmyens que des sieurs du chapitre de la dicte eglise, sera payé, aux sonneurs, cinq sols, et au maistre de la fabrique, autre 5 sols, quil sera distribue aux dits Srs maistres et a leurs greffiers, chacun 12 deniers, et aux maistresses, cha-

cune 6 deniers avec chacun une bougie a raison de 16 ou 18 a la livre, laquelle distribution de bougie sera encore faicte aux plus proches parents des dits S[r] et D[me] Blassel jusques au nombre de 12 sy autant se trouvent a la dite messe, a la fin de laquelle sera chante en musique *De profundis* et les oraisons *Inclina* et *Fidelium ;* plus de payer 6 sols au sacristain de la dite eglise pour livrer les ornements et baston d'argent, de mettre les cierges allumés sur l'autel et les bouquets de cierge aussi allumés au devant du dict autel et encore de mettre et entretenir un cierge au devant du tableau des dits S[rs] fondateurs. Les S[r] et D[e] Blassel s'engagent de payer chaque année, au 9[e] jour de may, 15 livres de rente annuelle rachetable a raison du denier 30.

PIÈCE N° 4.

Note des dépenses faites pour l'enterrement de Blassel, écrite de la main de Mme Blassel.

Premièrement pour 11 capettes qui ont porté les torses.	5 liv.	10 s.
Pour les 13 aultres pauvres qui ont porté le reste des torses des deux douzaines a 4 s.	2	12
Au porteur de croix.	»	5
Aux porteurs de chandeliers.	»	6
Au porteur de bénitier.	»	5
A la confrerie de l'Assomption et porteurs de torses de la dite confrerie.	5	»
A la confrerie des cinq playes et des sept douleurs.	6	»
Pour les porteurs de torses de cinq playes sept douleurs et Merguilliers.	1	12
A la confrérie du Rosaire et pour les torses	3	15
A la confrérie du cordon de St François et pour les porteurs de torses.	3	15
A la confrerie de St Luc et pour les porteurs de torses.	3	15
A la confrerie de N. D. de Foy et pour les porteurs de torses.	3	15
A la confrérie de St Vincent et pour les porteurs de torses.	7	»

Pour les porteurs de torches de la confrerie de N. D. du Puy.	1 liv.	» s.
Au porteur déscabeau.	»	3
Aux voisines de la rue du Beau Puiy. . .	6	»
Aux voisins de la porte derrière.	3	»
Au porteur de pied de croix.	»	3
Aux serviteurs et ouvriers de la maison.	3	»
Aux pauvres que l'on a distribué à la porte	9	»
Les droits du sinet.	6	»
A M. le curé Matissart pour ses droits. . .	15	»
A M. du Meny pour son assistance. . . .	3	»
Pour trois hautes messes	1	16
Aux deux clercqs de la paroisse.	9	»
Aux congregés.	7	10
A M. le vicquaire pour avoir veillé et garde le corps.	3	»
Aux deux revestues.	2	»
Au serviteur de la paroisse.	7	»
Aux clocheteurs.	3	»
A MM. les channoines quy ont assisté au convoy et service.	6	10
Pour 10 s. de cloux.	»	10
A M. Le clercq extremiseur	»	15
Aux sonneurs.	»	15
Pour les offrandes mis dans les sierges. .	5	14
Aux tendeurs quy ont tendu dans la paroisse et dans la maison.	7	»
Pour les vigilles et service dict à lHostel Dieu	4	10
d° a St Denis. .	4	10

Aux Peres Cordeliers pour vigilles service et 7 basses messes.	8 liv.	5 s.
A MM. de la confrerie de Ne De du Puy. .	10	10
Donné à la paroisse pour l'ouverture de la terre.	20	»
Aux bassinet.	2	2
au bassinet des pauvres.	1	»
A la confrerie de St Joseph.	1	»
A MM. les marguilliers de la paroisse. . .	10	»
Aux Augustins pour unze messes.	5	10
Au Père Capucins pour les messes dites. .	8	»
Pour avoir donné à diner aux Capucins pour le poisson.	16	»
Pour le pain.	3	10
Pour huit messes dictes à la paroisse. . .	4	»
Pour ung service dict à St Achoeul. . . .	2	2
Pour 12 messes aux Jacobins.	6	»
Pour le sercœulle.	4	»
Pour avoir pavé la fosse.	2	»
Pour le luminaire fourni par M. Lapareille	101	10
Paie pour avoir faict despindre M. Blassel à Notre Dame.	8	»

PIÈCE N° 5.

Marché pour la chapelle saint Sébastien.

Entre Jehan Hémart et François Mouret, bourgeois à Amiens.

Et Nicolas Blassel, aussi marchand en ceste ville :

Blassel se submet et oblige faire et construire du tout a ses frais et depens une devanture dautel et closture dicelle au lieu que lon apelle la chapelle Saint Sebastien en leglise Notre Dame d'Amiens telle est semblable avecq les mesmes enrichissements dorure architecture tableau pavé que la chapelle Notre Dame du Puis en la dite église Notre Dame Damyens et qua fait faire noble maître Antoine Pingre receveur general des gabelles au sauf que au lieu des images de la Vierge et figures de David et Salomon qui sont au dessus de lautel seront mis limage de St. Sebastien au milieu et aux costes deux archers et au lieu des figures dEster et Judicq seront mis les images de St. Louis et St. Roch les dites figures à la hauteur de nature de bonne pierre de Camps ensemble toute larchitecture de mesme pierre du Camper comme aussy au lieu des figures quy sont au tableau de la dite chapelle du Puis y seront représentés une Vierge au milieu avec les quatre estatz priants quy seront désignés lequel tableau sera de mesme grandeur et valleur que celuy de

la dite chapelle du Puis semblablement au lieu du marbre noir quy est au soubassement d'icelle chapelle du Puis, le soubassement de la dite chapelle St-Sébastien sera faicte du marbre rouge pareillement les trois marches d'icelle chapelle St. Sébastien seront les deux de marbre rouge celle du milieu noir le tout fait et parfait le jour de la chandeleur prochain moyennant 5000 livres 2000 livres dans six semaines le reste a l'entiere perfection de la chapelle. Blassel aura de plus pour lui les figures autel et cloture qui sont à la dite chapelle.

Il a reçu 1000 livres le 6 juin 1635; 542 livres 16 sols 10 deniers de Hemart, 387 livres 7 sols de Mouret le 18 janvier 1640 pour solde, le reste de la somme ayant du être payé dans l'intervalle.

PIÈCE N° 6.

Acte concernant l'Enfant Pleureur.

« Furent présents en leurs personnes Jehan Lucas
» escuier S[r] de Muin conseiller du Roy president tréso-
» rier de France et genéral de ses finances en Picardie.

» Antoine Lucas escuier S[r] de Veringnon conseiller
» du Roy lieutenant criminel au bailliage dAmiens.

» Noble homme M[e] Etienne Bauduin controlleur ge-
» néral de finances tuteur de Guy Bauduin son fils.

» Venérable et discret M[e] Guillain Lucas chanoine
» d'Amyens.

» Et Nicolas Lucas chanoine de S[t] Nicolas.

» Honorable homme Sebastien et Philippe Lucas.

» M[e] Guillain Lucas sieur d'Espaumenil fils et heritier
» tier de feu M[e] Anthoine Lucas vivant conseiller cri-
» minel au bailliage dAmyens, tant pour luy que pour
» Charles Lucas son oncle.

» Tous les dits Lucas heritiers de feu noble et discret
» M[e] Guillain Lucas vivant prebtre chanoine dAmyens,
» conseiller et aumosnier du Roy. d'une part.

» Et Damoiselle Magdeleine Le Tellier femme de
» Nicolas Blassel M[e] sculteur demeurant en la ville

» dAmiens et sa procuratrice fonde de sa procuration
» passée pardevant notaires royaux le..... d'autre part.

(Cette procuration est datée de Paris, où Blassel se trouvait, rue de la Morellerie, aux Trois-Massues, du 22 avril 1636.)

» Et ont les dites parties recongnu qu'ils estoient en
» procès en conséquence du marché cy devant faict
» avec le dict Blassel pour la facon et fourniture de
» l'épitaffe (c'est ainsi que l'on désignait un monument
» funéraire) du dict feu Me Guillain Lucas chanoine
» dAmyens aujourd'hui posee et mise en place dans leglise
» Nostre Dame dAmiens derriere le cœur de la dite eglise
» devant la chapelle de la paroisse. Ledit proces avoit
» este intenté par le dict Me Guillain Lucas chanoine
» pour ce que limage de la Vierge nestoit de beau
» marbre blanc ainsy qu'il estoit porté par lescript et
» que la table de marbre noir qui fesoit le fonds du dict
» epitaffe nestoit de lespoisseur requise et porte par
» ledit escript et aultres deffaults pour lequel terminer
» les dites partyes ont cejourd'hui traité et accorde que
» dits Lucas comparans recevront la dite epitaffe en
» lestat quelle est moyennant que la dite Le Tellier au
» dict nom a promis de faire faire et placer au dict
» epitaffe *ung ange pleurant* de marbre semblable a
» celluy de limage de la Vierge et construit de mesme
» forme grosseur grandeur et facon que celluy qui est
» cy present de pierre qui servira de modelle et en
» attendant que le dict Blassel ayt pose le dict *ange*
» *pleurant* les dits sieurs Lucas retiendront par leurs
» mains la somme de 200 livres sur les 1100 livres qui

» restoient a luy payer de la somme de 2300 livres
» porte par le dict escript et marché du 4 décembre
» 1630 et pour ce quy est du surplus de la dite somme
» de 1100 livres restant a 900 livres les dits Lucas ont
» promis payer la dicte somme comptant a la dicte
» Letellier dont et de laquelle somme de 900 livres la
» dicte Letellier au dict nom et aussy en son nom privé
» est et déclare s'estre tenue pour bien payée. » (Puis
la phrase terminale usitée pour les actes de cette époque.

PIÈCE N° 7.

Acte pour le rétable d'autel de la chapelle de l'Annonciation.

« Entre Antoine Piece M^d^ et bourgeois d'Amiens et
» Nicolas Blassel aussi M^d^ et sculpteur ordinaire du Roy.
» Blassel exécutera un ouvrage de sculpture de
» marbre représentant dans le fonds l'annonciation de
» Notre Dame en deux figures de demy bosse de marbre
» blanc d'une piece chacune de la hauteur de 4 pieds
» sur un fond de marbre jaspé avec les quadre cul de
» lampe, coings et frontispice de marbre noir accom-
» pagné dune figure aussy de demi bosse proportionnée
» au dit dessing représentant l'image de Dieu le Père et
» du S[t] Esprit avec la décoration désignee aux dessings
» lequel sera entierement finy sauf que l'inscription
» sera sur marbre blanc au lieu quelle est désignée de
» marbre noir et quau lieu de 9 pieds que porte le dit
» dessing de haulteur il portera 9 pieds 3 poulces et
» 5 pieds de largeur de dehors en dedans du quadre.
» Plus première le dit S[r] Blassel fera une plaque de
» marbre noir de deux pieds de haulteur et pied et demy
» de large enchasse dans un bord de pierre avec la fi-
» gure dune teste de mort au dessus et un ecusson au
» dessous pour y estre gravé en lettre d'or ce qui luy

» sera baille par escript et estre place au cloistre de
» S[t] Denys a l'endroit qui luy sera designé et pour
» servir à la mémoire des predecesseurs dut dit S[r] Piece
» lesquels ouvrages le dit Blassel promet rendre faits et
» parfaits de mettre en place a ses frais et dépens savoir
» le dit ouvrage représentant la dite Annonciation dans
» léglise Notre Dame dAmiens a lendroit qui lui sera
» aussi designe et la dicte plaque de marbre noir au dit
» cloistre S[t] Denis dans 9 mois d'huy, moyennant la
» somme de 1000 livres moitié par avance et l'autre
» moitié après la livraison. »

La quittance de Blassel est du 16 avril 1656.

PIÈCE N° 8.

Transaction entre les veuve et héritiers Blassel pour Notre-Dame-de-Paix.

« Entre le Sr Antoine Mouret et les veuve et enfants
» Blassel par l'advis de leurs amis sur le prix de l'éffigie
» de la Vierge que le dict feu Blassel avoit fait pour le
» dit Sr Mouret en marbre blanq moyennant la somme
» de 1200 livres, tant pour la façon de l'image que
» pour les ornements qui la doivent accompagner sa-
» voir : la planche du fond de la niche de la ditte effigie,
» un quartouche de pied destal avecq le vase et les frises
» deux testes de cherubins et de petites testes danges
» le tout en marbre avec plusieurs pièces de marbre. »

Dans le marché pour la confection de la statue, Mouret devait fournir un bloc de marbre et le surplus après la découpure de la Vierge devait être repris par Blassel moyennant 24 livres chaque pied.

Le litige était là : que ferait-on du marbre en le reprenant, n'ayant plus de sculpteur dans la famille ?

L'arrangement porte que les 14 pieds 1/4 de matières restant seront repris par la veuve Blassel moyennant 342 livres.

258 livres sont payés par Mouret.

En joignant ces sommes à celle de 600 livres payée antérieurement, les 1200 livres étaient remplies intégralement.

Mouret est de plus autorisé à enlever la statue de l'atelier de Blassel.

PIÈCE N° 9.

Traité avec Nicolas Blassel, oncle, pour la fourniture d'un tabernacle à l'hôpital Saint-Nicolas-en-Cocquerel (les sœurs grises), passé chez Me Castelet, notaire.

Furent présents en leurs personnes Adrian Voicturier M[e] menuisier et Nicolas Blassel M[e] thailleur dimages et Pierre Maronnier M[e] pintre demeurants en cette ville dAmiens les dits Voicturier et Blassel en la paroisse S[t] Firmin le Confez et le dict Maronnier paroisse S[s] Martin au Bourg. d'une part.

Et venérable et discret M[e] Anthoine Moucquet prebtre chanoine de l'eglise colégiale de S[t] Nicolas aux cloistres de ceste dite ville Et sœur Marie Gorin mere de lhospital de S[t] Nicolas en Cocquerel demeurant a Amiens assistée de sœur Margueritte Patte mere Marte du dict hospital. d'autre part.

Et ont recongnu les dites parties avoir faict et font ensemble par ces présentes les marches promesses et obligations quy enssuivent cest assavoir que les dicts Voicturier et Blassel se sont submis et seront tenus faire et construire ung tabernacle pour estre mis et assis sur le grand autel de leglise du dict hospital de S[t] Nicolas en Cocquerel lequel tabernacle sera faict suivant le pour-

traict et modelle quy a este a ceste fin represente par les dicts comparants et arreste avecq eulx soubs la signature des nottaires au dos du dict pourtraict et icelluy rendre faict et parfaict tel et semblable que le tabernacle quy sera mis sur le grand autel de l'eglise des sœurs Carmélistes de ceste ville et seront mis au dit tabernacle aultant dimaiges qua celluy des dites relligieuses Carmelistes lesquelles images leurs seront ordonnées par les dicts Mocquet et Gorin ainsy quils ladviseront bon estre. | Lequel tabernacle icelluy Maronnier a promis et sera aussy tenu de paindre asurer et dorer bien et suffisamment comme celluy des dites Carmelistes Lesquels comparants seront tenus rendre le dit tabernacle faict et parfaict de tous ses poincts subjects à visitations et icelluy avoir mis et assis sur le dict grand autel en devant le seiziesme jour de decembre prochainement venant, en quoy faisant les dicts comparants seront tenus de respecter le dict modelle et pourtraict cy dessus pour estre le dict tabernacle rapporte et veriffié sur icelluy et moiennant ce les dicts Mocquet et Gorin ont promis et seront tenus paier scavoir aus dits Voicturier et Blassel la somme de nœufs vingts livres et au dict Maronnier la somme de six vingts livres tournois paiable a mesure que la besogne se fera Et outre ce que dessus le dict Voicturier seul aussi a ceste fin comparant a promis et sera tenu de faire et continuer les deux cornices jusques a la muraille du dict grand autel et icelles rendre faictes ainsy et entre le dict temps ci dessus pour quoy faire les dicts Mocquet et Gorin seront tenus luy payer la somme de quinze

livres lorsque la dicte besogne sera faicte et assise Promectans tenir entretenir furnir payer et le tout accomplir ont les dites parties comparant oblige et obligent respectivement l'un envers l'autre chacun en son regard tous leurs biens et heritages et la dicte Gorin le bien et revenus du dict hospital present et advenir.

Faict et passé à Amiens apres midy par devant notaires royaux en la salle du dict hospital le premier jour de febvrier 1607.

PIÈCE N° 10.

Marché avec Nicolas Blassel, oncle, pour la clôture de la chapelle du jour à la cathédrale d'Amiens.

Fut présent en sa personne Nicolas Blassel Me entailleur demeurant a Amiens paroisse St Firmin le Confez lequel a promis et promet par ces présentes de faire la taille de la closture de la chapelle du jour estant en l'eglise Ne De d'Amiens que venérable et discret Me Jehan Collence prebtre curé de l'eglise St Firmin en Castillon et a présent Me de la confrairie du puch fondée en la d. eglise pretend faire construire en la dite eglise et ce conformement et suivant le pourtraict et modelle quy en a esté dressé par Gilles Follye Me menuisier représenté au dict Blassel et lequel modelle a esté signé des parties et paraphé des dits nottaires et faire la dite taille bien et deuement ainsi que le contient le dict pourtraict et faire encorre mieux si possible est au dict Blassel le tout suject a visitation et d'aultant que le coté gauche du dict pourtraict n'est du tout achevé le dict Blassel sera tenu faire la dicte taille de toute la dicte closture conformément à ce qui est contenu au coste droict du dict pourtraict et avoir faict et parfait le dict entaillement suffisamment prest pour le delivrer au paintre en dedans

le jour de S[t] Remy prochain venant à peine de tous despenz dommages et interests et moyennant ce le dit Collence pour ce présent et comparant sera tennu et a promis paier audict Blassel la somme de six vingts livres tournois faict a faict et a mesure que le dit Blassel travaillera et que l'ouvrage savancera promectant et a ce tenir entretenir furnir poser et de tout accomplir avecq pour rendre tous despens domages et interest qui s'en pourroient ensuivir sy deffault y avoit.

Six vingts livres ont été payés à Follye menuisier pour bois et menuiserie.

———

PIÈCE N° 11.

Marché pour des moules à chandelles avec le même Nicolas Blassel.

Fut présent en sa personne Nicolas Blassel Me thailleur d'images demeurant en ceste ville d'Amiens paroisse St Firmin le Confez a recongnu avoir promis s'estre submis et sera tenu par ces presentes faire cincq moulles de bois de noier servans à faire chandelles de cire pour et au proffict de Anthoine Borel marchant mertier demeurant en la ville de Beauvais ce acceptant et iceulx luy rendre faicts et parfaicts en dedens le 15e jour de decembre prochainement venant iceux moulles gravez et enrichis dimages et figures de rellief selon et tout ainsy qu'il est porte par une lettre escripte au dict Blassel comparant par frère Martial capucin estant de present au couvent des peres Capucins du dict Beauvais laquelle lettre icelluy Blassel a dict avoir en sa possession et lesquels moulles seront faicts de la longueur et proportion qui a este baille par le dict Borel au dict Blassel et moiennant ce le dict Borel pour ce present et comparant a promis et sera tenu paier au dict Blassel la somme de 45 livres tournois tantamoins à laquelle somme a este presentement paie par avance par le dict Borel au dict Blassel la somme de 6 livres tournois et le

surplus lorsque les dits cincq moulles seront rendus faicts et parfaicts et conditionnez ainsy qu'il est porte cy dessus promettant et ad ce tenir entretenir paier, furnir et accomplir avecq ont les dits comparants obleige et obleigent lun envers lautre tous leurs biens et heritaiges.

Faict et passe au dict Amiens avant midy pardevant notaires roiaulx en lestude de Castelet l'un d'iceulx le 24e jour de juin 1617 et ont signé.



GÉNÉALOGIE

DE LA

FAMILLE BLASSEL.

J'ai dû diviser en deux parties la généalogie de la famille Blassel n'ayant pu trouver, au milieu de mes nombreuses recherches, à établir de filiation entre la première et la deuxième partie.

GUILLAUME, marié à Quentine LOYSE, veuve en 1533.

MARCQ.

BERNARD (sculpteur), marié à Marg^te MARRONNIER.

MARGUERITE, femme de Noël DOUCHET.

JEHAN BLASSEL et JEHENNE ALLART. 1517.

- JEHAN, marié à Jacqueline HANOCQUE.
  - NICOLAS (sculpteur), marié à Marie FOLLYE.
    - CATHERINE, 1er fév. 1600.
    - JEHAN (sculpteur), 1er août 1602, marié à Catherine LASSET.
    - MARIE, 25 janvier 1605, femme de Ch. LECOCQ.
    - CLAIRE, femme de Jehan HAIETTE.
    - JEHENNE, 4 juin 1607.
    - PIERRE (sculpteur), 21 janvier 1610.
  - MICHEL, 14 juin 1564.
  - LOYS, 11 octobre 1562.
  - NICOLAS, 12 août 1562.
- THOINETTE, femme de Boniface DUPUIS.
- FRANÇOISE, femme de Jean TASSEL.
- MARTINE, femme de Germain VINCHENEUX.
- CLAUDINE, femme de Louis MORAINVILLER.
- JEHENNE.
- REGNAULT.
- SIMON.
- JACQUES, marié à Regnaulde LEBOUCHER.
- MARGUERITE.

FRANÇOIS.

JACQUES, 21 août 1560.

LOYSE, mariée à Jehan MORELET.

PHILIPPE, marié en 1res noces à Jeanne LELEU, dont il eut les deux premiers enfants, et en 2es noces avec Françoise ADRIEN.

NICOLAS, né le 8 mai 1600, marié à Madeleine LETELLIER, en 2es noces ave Anne POSTEL, de laquelle il eut neuf enfants, et en 3es noces avec Anne DE SACHY, de laquelle il eut les deux derniers enfants ci-contre.

ANNE, 1er avril 1638, mariée à Charles HÉNOCQ et à Antoine DUVAUCHELLE.

JEAN-BAPTISTE, 25 mars 1639.

HYACINTHE, 30 mars 1640.

CHARLES, 15 juin 1641.

JOSEPH, 19 juin 1642, marié à Marie LESEIGNE.

MARIE-GABRIELLE, 26 août 1643.

ALEXANDRE, 18 oct. 1644.

ÉLISABETH, 3 fév. 1647, mariée à Robert GODDE.

CATHERINE-URSULE, mariée à Pierre GODDE.

NICOLAS, 6 nov. 1655.

JEANNE, 12 avril 1657.

Frère BONAVENTURE.

FIRMIN, mort le 19 avril 1630.

MARIE, mariée à Jacques DESCAMPS.

PASQUIER, marié à Marthe HÉNOCQUE.

MARIE, mariée à Jehan MARCQ.

GUILLAUME, marié à Quentine LOYSE, veuve en 1533.

BERNARD (sculpteur), ma-

MARGUERITE, femme de Noël DOUCHET.

- REGNAULT, marié en 1res noces avec Roberte CANGEPOUTRE, dont il eut Jehan, et en 2es noces avec Marie AULXARONDES.
  - JEHAN.
    - HENRI, 15 avril 1591.
    - MARIE, 1er fév. 1594.
  - LAURENT, marié à Marie CAUCHIE.
    - MARGUERITE, 5 février 1581, femme d'Antoine DUFOUR.
    - GENEVIÈVE, 9 novembre 1583.
    - CATHERINE, 25 janvier 1586.
    - JEHENNE, 16 octobre 1597, mariée à Jehan FORESTIER.
  - GUICHART, né le 6 septembre 1560, marié avec Catherine LESTOQUET, veuve de Nicolas Longuespée.
    - ABRAHAM, marié à Catherine CATELAIN.
      - MARIE, 14 avril 1613, femme de Pierre AVEGNEAUX.
      - JENNE, 20 déc. 1614, femme de Jean PETIT.
      - GUICHART, 28 novembre 1617.
      - NICOLAS, 9 mai 1620, marié avec Marguerite QUESNEL.
      - ABRAHAM, 8 nov. 1622.
      - MADELEINE, 14 février 1627, femme de Jean COUACHE.
      - MICHEL, 9 mai 1629.
      - ÉLISABETH, 16 septembre 1631.
      - JEANNE, 20 fév. 1633.
      - VINCENT, 13 août 1634.
    - FIRMINE, fme COTTE.
  - MARGUERITE, mariée avec Claude POCHOLLE, puis avec Jean POITEVIN.
  - COLAIE, femme de FOLLYE.
- CLAUDINE, femme de Jehan LECLERCQ.
- MARIE

(Père)

(Père)

(1624)

(1626)

(Oncle)

(1628)

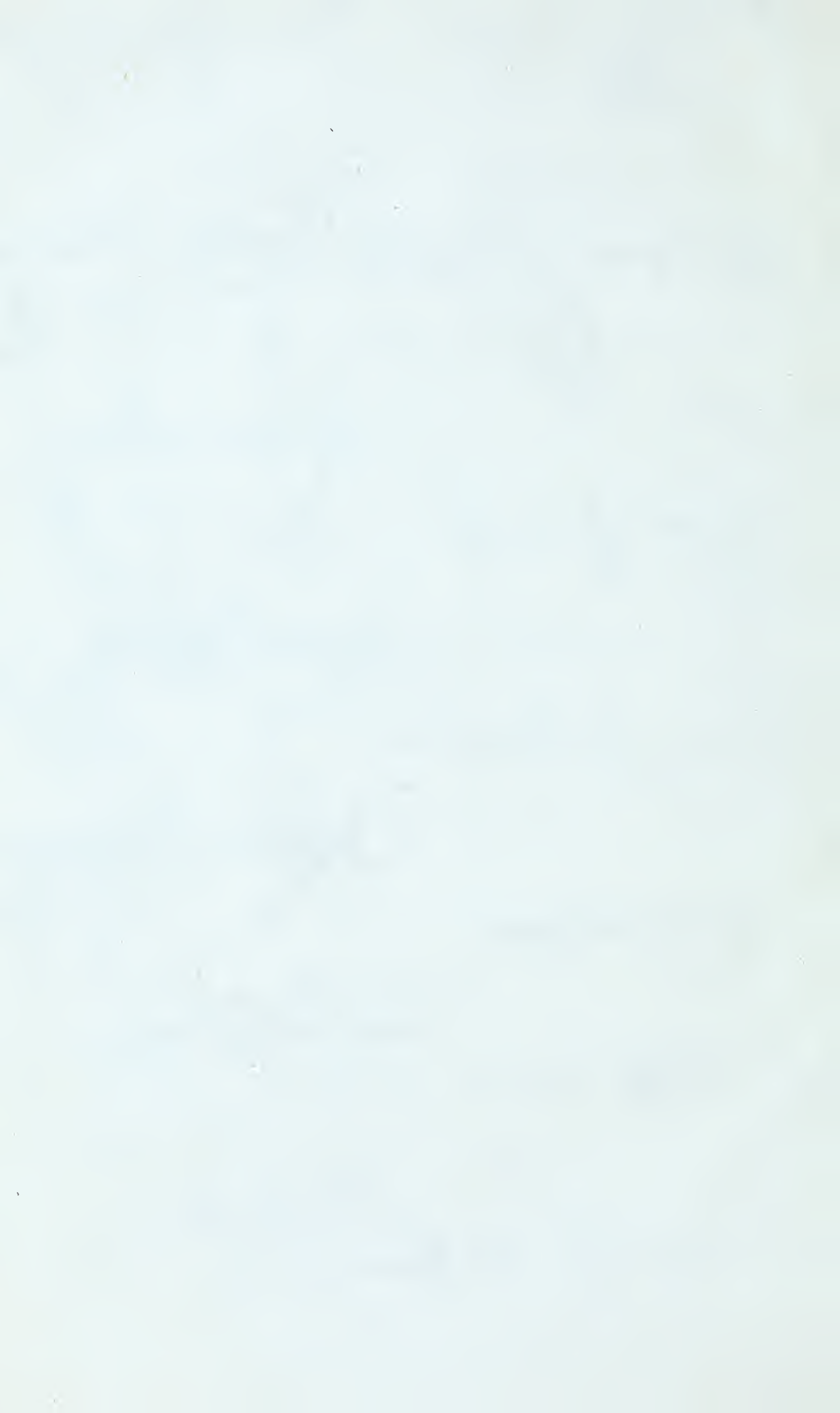
(1637)

(Oncle)

(1651)

(1656)

Imp. Lith. J. Moncourt, rue S^t^ martin, 6 Amiens.



Déjà je devais à l'obligeance de M. Cornu fils, de pouvoir donner le portrait de Blassel à mes souscripteurs. Le travail que j'ai entrepris sur ce célèbre sculpteur n'ayant pas fourni à l'impression le nombre de pages que j'avais annoncé, je crois de mon devoir d'augmenter ma brochure de quelques citations qui ont trait à l'art du dessin; j'y ai de plus ajouté une gravure de Notre-Dame-de-Paix due à la gracieuseté de M. J. Moncourt, lithographe à Amiens. A. D.

Le 2 juin 1452, Pierre Hecquet, reçu maître huchier, fait pour chef-d'œuvre une chaire pour l'église de Saint-Germain d'Amiens. (Registre aux maîtrises de la Mairie.)

1463. George de la Corne huchier taille et assemble une croix de bois à l'avant-pied du pont du Kay. C'est probablement cette croix, qui renouvelée, a fait donner au pont le nom de Pont-de-Croix. (Même registre.)

1475. Aux maistres et confrères de la confrérie de Saint Sebastien la somme de 60 sols à eulx ordonnes estre paies pour aidier à paier ung tabernacle de hucherie que on a fait de nouvel sur l'autel de saint Sebastien en l'église Notre Dame d'Amiens. (Registre aux comptes de la Mairie.)

1475. A Jehan Beugier pour avoir paint et dore d'or et d'azur la croix estant au dehors de la porte de Longuemaisière livre estoffe et fleurs de lys tout au long de le vergne d'icelle croix 14 livres 16 sols. (Même registre.)

A Jehan Beugier peintre pour avoir peint et dore d'or et d'azur lymage de saint Loys à la porte de Montrescu et livre tous les etoffes 11 livres 4 sols. (Même registre.)

1479. A Riquier Haulroye peintre la somme de 24 sols qui lui estoient deubs pour avoir fait de la charge de mes dits seigneurs une histoire à vingnettes en ung livre que mes dits seigneurs avoient fait faire pour icelle ville. (Même registre.)

L'article de dépense suivant indique le nom d'un peintre qui devait avoir quelque mérite puisqu'il se charge de la confection d'un plan qui n'était pas sans importance :

A Riquier Haulroye peintre payé 16 sols pour avoir pourtraict au commandement de mes dits seigneurs le forteresse de la dite ville viese et nouvelle prenans depuis le pont Saint-Mikiel jusques au pont sire Jehan du Cange et depuis la porte de Noyon jusques a le portelette de brique ensemble les eaues qui se prennent depuis le barrière estant desoubs le Praillon en venant du dit pont du Cange selon les murs de la dite ville qui respondent au pont de Barrabant et du dit pont au

pont des Célestins et de Saint-Pierre comme il appert par mandement du 9[e] jour de juillet 1469. (Même registre.)

1481. A sire Pierre le Long pretre la somme de huit livres pour avoir escript et enlumine d'azur et de vermillon onze coiers d'un livre et missel par lui fait pour servir a l'hôpital Saint Nicolas en Cocquerel au pris de 16 sols chacun coier y comprins le parchemin et a Guillaume de Rohen escripvain 12 sols pour avoir faict une histoire et enluminure au commencement du dict livre. (Registre aux comptes de la Mairie.)

Juin 1483. A Pierre Barbe paintre la somme de 12 sols pour sa peine et salaire d'avoir au commandement de mes dits seigneurs paint aucunes ymaiges de Monseigneur saint Antoine et autres paintures en le ruelle auprès de luis de derrière le maison des Cloquiers. (Même registre.)

Août 1485. A Jehan Beugier paintre la somme de 16 sols pour avoir paint aucun personnages au commencement d'un livre naguere renouvelle ou sont enregistrez les habitants et nouveaux bourgeois de la dite ville. (Même registre.)

Septembre 1485. A Jehan Beugier paintre la somme de 40 sols pour avoir paint sur parchemin et papier le cours de la rivière de Selle en suivant les villages, molin, ventelles et autres choses estants sur icelle

rivière depuis Croissy jusques a icelle ville d'Amyens a aussi paint la rivière venant depuis Famechon jusques a Conti et ce selon le rapport des gens en ce congnoissant qui avoient visete. (Même registre.)

Par délibération d'échevinage du 8 mai 1539, 100 sols sont accordés à Hector Palentin pour pourtrait fait de la plate-forme et rempars dentre la porte de la Haultoie et la tour de Guyencourt tant pour luy que pour les peintres qui l'ont fait.

Dans l'échevinage du 24 octobre 1549, on décide qu'il sera fait marché avec Me Adam Decle macon pour faire et tailler en pierre de faloize deux grands escussons lun des armoiries du Roy et l'autre des armoiries de la ville pour mettre aux deux courtynes du bolvert de la tour de Guyencourt.

Le 26 juin 1550, les maieurs et échevins décident que le même Adam Dècle Me machon sera mande pour arrester avecq luy le pris des 4 escus d'armoryes et deux lettres de H couronnées dont il a este advise enrichir la machonnerie du bolevert de la tour de Guyencourt.

Par délibération de l'échevinage du 27 juin 1555, attendu que Zacarie de Cellers a servi déjà la ville depuis 20 ans il est nomme archittecte et ingenieulx de la ville aux gages d'un robbe de livrée il sera exempt

de porte et de reveil et ne pourra sortir de la ville sans le congé de Messieurs.

Il prête serment dans la même séance.

1556. A Zacarie de Selers paintre la somme de 20 sols pour avoir faict deux effigies et pourtraicts lung de sire Anthoine Clabault prebtre lors prisonnier au beffroi d'Amyens et lautre de Jehan Dubos saieteur fugitif. (Registre aux comptes de la Mairie.)

1558. A Zacarie de Sallers peintre 100 sols pour un pourtraict en parchemin contenant quarte des pays de Picardie Boullenois et Arthois. (Même registre.)

Comparurent en leurs personnes honorable homme Lois de Villiers le jeune marchant demeurant en ceste ville d'Amyens en la paroisse Saint Martin au Bourg maistre de la confrerie de Notre Dame du Puis erigée en l'esglise Nostre Dame de ceste ville d'Amyens d'une part.— Pierre Salle maistre menuisier et Mathieu Prieur maistre paintre demeurant en ceste ville d'Amiens d'autre part. — Et ont reconnu les dites parties assavoir le dit Salle a promis et sest submis et submet de faire et dresser une closture de bois de chesne pour icelle appliquer à lune des chapelles de la dite église Notre Dame d'Amiens la maîtresse colombe de laquelle closture sera de la haulteur de celle du sieur Augustin Louvencourt antien majeur | laquelle closture le dit Salle a promis faire de bon bois de chesne comme dict

est a vif arrete et sans obel selon le modelle quy en a este baille presentement au dit Salle et comme dict est tant au dict modelle au dessin du tableau duquel modelle le dit Salle sera tenu faire listoire de la transfiguration au lieu de l'ymaige de sainct Martin quy y est selon quil est cotte et paraphe par les notaires royaux soubs signants sur le dit modelle la dite closture le dit Salle sera tenu de rendre parfaicte et la mettre en main du dict Mathieu Prieur en devant le jour de saint Jehan Baptiste prochain à peine de tous despens dommaiges et interets avecq ung autre petit tableau de dimension pareil que celluy qui sera pose sur la dite closture lequel petit tableau sera de la haulteur que icelly de honorable homme Jean Quignon de trente tableaux a gros bords avec deux cents sonnets desquels il y en aura cent de moienne grandeur et les cent autres ung peu plus moindres | mesmes le moule de ung chandellier suivant le modelle qui luy sera baille | deux autres tableaux de bois plat de la fasson quy est accoutumée pour y apposer les chants royaux | Et aussy une ymaige de saint Loys pour poser en l'église du dict saint Martin du moings de la grandeur que celui que damoiselle Loise Pingre a faict poser en lesglise Saint Leu aussi a peyne de tout despens domaiges et interets lequel Mathieu Prieur pour ce comparant a promis paindre et dorer la dite closture bien et suffisamment selon qu'il est requis de bonnes et loialles estoffes ensemble toutes les besoingnes ci-dessus déclairées en dedens le quinziesme jour de decembre prochain | saouf la dite ymaige de saint Loys que le dict Prieur

sera tenu rendre en dedens le quinzième jour d'aoust prochain | apres que le dict Salle a promis mettre icelle ymaiges en ses mains en dedans le premier jour du dit mois d'aoust sera encorre tenu le dit Salle asseoir a ses despens la dicte closture pour le dict jour de Noel prochain. Toutes lesquelles ouvraiges sus dites les dits Salle et Prieur chacun en leur regard seront tenus rendre parfaictes aux dicts jours sus dicts et le tout subjet à visitation a peine de tous despens dommaiges et intherets | demourant au profit du dit Salle la vieille closture de bois qui est a present a la chapelle ou le dict de Villiers fera asseoir la closture ci-dessus moiennant aussy que le dit Salle sera tenu de faire faire a ses despens la massonnerie de dessoubz ou sera plantée la closture ci-dessus moyennant lesquelles submissions et obligations cy dessus faicts par les dicts Salle et Prieur le dict de Villers a paie ausdicts Salle et Prieur cincq sols au denier a Dieu et sy a esté despense au vin du marche (*en blanc*) escu comme ils ont confesse et oultre icelluy de Villers a promis et sera tenu paier ausdits Salle et Prieur ce acceptant assavoir au dict Salle 60 escus payables le tiers au jour de Pasques prochain ung autre tiers au jour de Pentecoustes et le dernier tiers lorsque le dict Salle aura fait les dits ouvraiges ci dessus et au dict Prieur pareille somme de soixante escus paiables savoir le tiers au premier jour d'aoust prochain le second tiers au jour saint Remy et le dernier tiers au jour de la livraison promettants etc.

Fait ce 28e jour de février 1600.

17 Novembre 1620. Me Castelet, notaire.

Martin Damiens sculpteur à Sens en Bourgogne s'engage à achever une épitaphe commencée (on ne dit par qui) sur le tombeau de Me Adrien Pecoul décédé grand vicaire de Mgr l'Eveque d'Amiens, la rendre conforme au portraict qui en est fait, ajouter un priant avec celui qui y est sauf la grande table de marbre que Me Firmin Pecoul chanoine traitant livrera et au lieu des quatre evangelistes parachever l'ouvrage de basse taille qui est encommencée le sieur Pecoul livrera l'ouvroir du chapitre étant dans la cour du puits de l'œuvre ce travail se fait moyennant neuf vingt livres.

Damiens habite la ville, il est chargé du travail suivant le 16 février 1626. (Me Roche notaire):

Martin Damiens Me sculpteur s'engage à desseoir le pulpitre en pierre etant dans leglise de l'abbaye de Saint Martin aux Jumeaux et de Notre Dame d'Epescamp et en reffaire ung de pierres neuves de seize pieds de hauteur a prendre a fleur de terre jusqu'a l'appui haut sur lequel appui sera construit ung tableau de 8 pieds de haulteur et de largeur 4 pieds ou environ sans y comprendre les frontons d'en bas au dessus duquel tableau sera aussi faict mis et construit un crucifif de bois a proportion du dit pupitre et tableau avec les images de Notre Dame et de saint Jean de pierre aux costes du dit tableau lequel pulpitre aura de largeur 21 pieds sera voulte de 3 pieds sous œuvre et advancant dans la nef. Le tout moyennant 600 livres.

DU MÊME AUTEUR :

NOTICE SUR L'ANCIEN HÔTEL-DE-VILLE D'AMIENS (épuisé).

LA LIGUE, documents relatifs à la Picardie, 1 fr. 50 c.

RÉCRÉATIONS DE NOS PÈRES AUX XVe ET XVIe SIÈCLES (épuisé).

JUSTICE ET BOURREAUX A AMIENS DANS LES XVe ET XVIe SIÈCLES, 75 c.

A PARAITRE :

PASSAGE DE PERSONNAGES MARQUANTS DANS LA VILLE D'AMIENS DANS LES XVe ET XVIe SIÈCLES.

LES ENSEIGNES D'AMIENS.

LES PESTES A AMIENS ET LA MAISON SAINT-LADRE AUX XVe ET XVIe SIÈCLES.

ETC., ETC....